



Communauté d'Agglomération  
de Lens-Liévin

Envoyé en préfecture le 02/02/2021

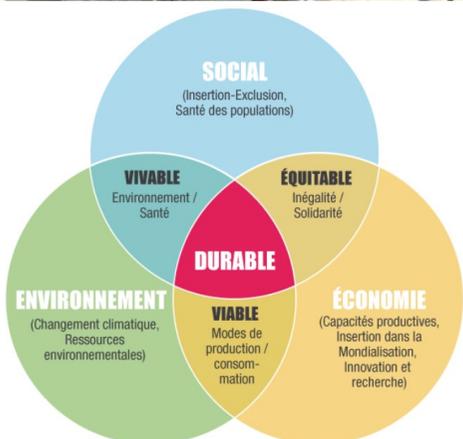
Reçu en préfecture le 02/02/2021

Affiché le 02/02/2021

**SLOW**

ID : 062-246200364-20210128-C280121\_D002-DE

# RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE



Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie



Le projet de territoire,  
c'est l'affaire de tous.



participez sur [agglo-lenslievin.fr/enaction](https://agglo-lenslievin.fr/enaction)

**Deuxième semestre 2019 / premier semestre 2020**



## Références juridiques

• **Loi du 12 juillet 2010** : portant engagement national pour l'environnement avec obligation pour les collectivités de + 50 000 habitants de présenter un rapport développement durable en amont du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

• **Décret du 17 juin 2011** : Précisions sur le contenu du rapport pour qu'il porte sur le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité et du bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en oeuvre au regard des 5 finalités du développement durable.

C'est au vu de l'application de la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » que le présent rapport de développement durable de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) est présenté à l'assemblée délibérante.

Ce rapport, établi chaque année, illustre les différentes politiques, actions et programmes menés par la CALL afin d'améliorer notre espace de vie au travers de l'ensemble de nos compétences mais aussi des pratiques et activités inhérentes à nos services et permettre ainsi de dresser un état des lieux, de définir la marche de progression et d'identifier les domaines d'amélioration de la CALL en matière de développement durable.

Ainsi, loin de s'afficher comme un simple document d'information, il s'agit bien d'un outil de partage d'information, de réflexion, dans le but d'analyser les impacts de chacune de nos actions en matière de développement durable et de continuer d'assurer un avenir meilleur pour tous.

Ce rapport établi en cohérence avec l'ensemble des politiques mises en œuvre par les partenaires et acteurs du territoire (PMA, SCOT, SRADDET, contrat de projet Etat/Région, PDU, PLH...) a été élaboré avec la participation de l'ensemble des services, afin de promouvoir des pratiques inédites et donner corps tous ensemble à une agglomération responsable, solidaire et innovante.

## « Aller plus loin dans nos politiques publiques en faveur du développement durable »

Il fait mention des actions menées par la CALL, au travers des 5 finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ainsi que ce soit par la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, la préservation de notre biodiversité et de nos paysages, la gestion de nos déchets, la maîtrise de nos consommations d'énergie, la satisfaction des besoins essentiels pour tous (logement, eau potable, environnement sain...), l'inclusion sociale et l'accès à l'emploi pour tous ou l'organisation des transports, à l'heure où le développement durable répond à une attente sociétale profonde, la CALL en lien avec la population dans la continuité des thèmes fédérateurs de son projet de territoire (Cf. schéma ci-dessous) s'impose aujourd'hui comme un acteur essentiel de la transition écologique.

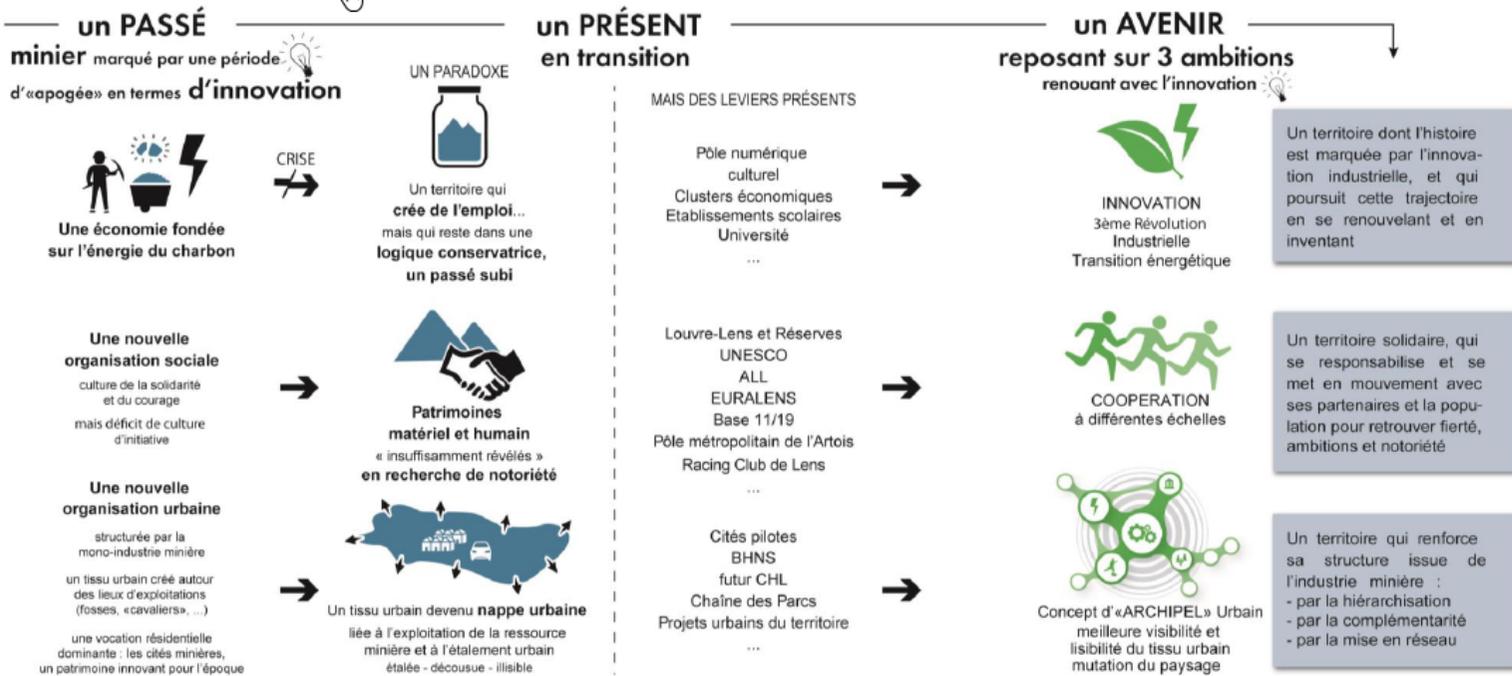


# PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN A L'HORIZON 2030

## Une ambition pour l'agglomération : devenir le « démonstrateur européen de résilience territoriale »

Les actions sont réparties selon 5 thèmes :

### LA « TRAJECTOIRE » DU TERRITOIRE : Quelle stratégie ? Quelles perspectives d'avenir ?



- **1. CRÉER DES EMPLOIS ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS L'EMPLOI**
- **2. MOBILITÉS : SE DÉPLACER POUR VIVRE SON TERRITOIRE**
- **3. MIEUX HABITER LE TERRITOIRE : UNE STRATÉGIE COMMUNE À BÂTIR ENSEMBLE**
- **4. DU NOIR AU VERT : LE PAYSAGE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE**
- **5. UNE CENTRALITÉ DONT ON PUISSE ÊTRE FIÈRE**

La déclinaison des 5 thèmes vise à déployer concrètement les ambitions fondatrices du projet de territoire : l'innovation, la coopération et le concept d'archipel urbain.

L'élaboration et la mise en œuvre des différentes politiques de la CALL seront mises en exergue au travers du présent Rapport de Développement Durable qui rend compte et met en perspective la progression de la Communauté d'Agglomération vers le développement durable. Ses 5 finalités qui sont représentées par les pictogrammes suivants :



Lutter contre le changement climatique



Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources



Participer à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



Favoriser l'épanouissement de tous les êtres humains



Permettre une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables.

## **Partie 1 : le fonctionnement interne des services**

<b>UNE STRATEGIE D'AMELIORATION CONTINUE POUR LES RESSOURCES INTERNES</b>	7
<b>LA MUTUALISATION AVEC NOS COMMUNES</b>	10

## **Partie 2 : les actions menées sur le territoire de la CALL et envers sa population**

<b>UNE POLITIQUE DE MOBILITES ATTRACTIVE ET ENGAGEE</b>	14
<b>UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DURABLE</b>	19
<b>UNE POLITIQUE DES SERVICES URBAINS ET D'ÉCOLOGIE URBAINE</b>	24
<b>UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET DE COHESION SOCIALE</b>	31
<b>UNE POLITIQUE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE, D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE, DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES</b>	35
<b>UNE POLITIQUE DE L'HABITAT DURABLE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT URBAIN</b>	39
<b>UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE</b>	43
<b>LA GOUVERNANCE AU SEIN DE L'AGGLOMERATION DE LENS-LIÉVIN</b>	49
<b>CONCLUSION</b>	53
<b>GLOSSAIRE</b>	54

# PARTIE 1

## Le fonctionnement interne des services



## 1 - Les gestes éco-responsables / éco-citoyens

**Enjeux et finalités du développement durable**

**Chiffres clés**

- Baisse des consommations d'électricité
- Baisse des consommations de papier
- Vestali :  
- **40 personnes** en réinsertion avec un suivi permanent de l'association

**LES GESTES ECO-CITOYENS DU PERSONNEL**

Le personnel de la Communauté d'Agglomération est sensibilisé et attentif aux gestes éco-responsables, que ce soit dans :

- \* l'utilisation et la réutilisation des fournitures de bureau (récupération des pochettes, brouillon, gestion du papier...)
- \* la reproduction de documents (photocopie) : depuis 2 ans, des imprimantes partagées ont été mises en place avec des comptes individuels et une sensibilisation au recours si nécessaire à l'atelier de reprographie. Constat : diminution, mais difficilement objectivable au regard de l'épisode de confinement lié au covid19 au printemps 2020. A terme, l'outil permettra de suivre l'évolution de ces consommables.
- \* la baisse des consommations énergétiques (gestion des lumières, chauffage. eau...)
- \* la valorisation des déchets de bureau et de cantine (collecte sélective)
- \* le recyclage des piles et petites batteries,...

♦ **Les Boîtes à Lire** ont été mises en service sur les sites de la CALL.

Le principe est simple : si un livre vous tente, prenez-le, c'est gratuit et sans inscription. Lisez-le, gardez-le, offrez-le ... ou partagez-le à nouveau en le redéposant dans une Boîte à Lire.



**ENTRE-AIDE / SOLIDARITÉ DES AGENTS**

**Ramassage de vêtements : contribution au développement de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'au programme « défi zéro déchets » initié par la CALL**

A l'initiative d'un agent de la CALL, il est effectué 2 à 3 fois par an un ramassage de vêtements pour l'association Vestali à Vendin-le-Vieil, qui œuvre pour la création d'emplois par le recyclage textile.

**Perspectives 2020-2021**

- Poursuivre les gestes de tri par la mise à disposition d'un composteur pour les déchets de cantine
- Poursuivre les collecte de vêtements

**Acteurs/Partenaires**

- Le personnel de la CALL
- Nicollin pour le ramassage
- Association VESTALI

## 2 - Privilégier une gestion responsable de nos pratiques

### Enjeux et finalités du développement durable



### Chiffres clés

- **Papyrus** : 62 000 documents en 2017 soit + 50% qu'en 2016
- Remplacement de 2 chaudières :
  - 1 sur le site du 11/19
  - 1 sur le site de la CALL Lavoisier

### Gestion des fluides optimisée

- ◆ Réduction et maîtrise des consommations énergétiques : remplacement des équipements par d'autres avec un niveau de performance et de rendement optimaux (détecteurs de mouvements, dégradateurs de luminosité...).
- ◆ Réduction de la consommation de nos combustibles : pose de nouvelles chaudières au gaz (à haute condensation) ⇒ réduction des émissions de GES
- ◆ Contrat de fourniture d'électricité : option énergie verte ⇒ fourniture d'énergie « propre » produite durablement.



**La sobriété numérique** : un travail collaboratif en lien avec le bureau d'études Espélia et les acteurs impliqués du territoire (CERDD, CD2E, Région...) est en marche pour identifier les premières actions à mettre en œuvre pour favoriser la sobriété numérique des services de la CALL, des collectivités du territoire, et de tous ses acteurs (entreprises, administrations, particuliers...). Le réemploi des matériaux, le recyclage, le ré-usage sont autant d'opérations possibles permettant de limiter l'impact environnemental, social.

Un atelier participatif et des rencontres en bilatéral ont déjà été mis en place. Le dispositif s'opérationnalise en lien avec l'Ademe et la Région.

### La dématérialisation

Poursuite de la dématérialisation dans nos systèmes d'échanges et de transmission de documents auprès des administrations pour plus de fluidité et de réactivité :



- 1) **Plateforme Extrapole** :
  - Mise en place d'espaces collaboratifs interne/externe
  - Base documentaire à destination des élus et pour la diffusion d'études ou documents
  - Assemblées : création du cartable électronique pour les élus (convocations, documents de travail,...)
- 2) **ASTRES/ CHORUS factures** (dématérialisation des factures)
- 3) **Portail documentaire Papyrus** : base documentaire en extranet : réduction du nombre d'abonnements, rapidité d'info - ouvert aux communes de l'agglomération.
- 4) **Plateforme Achat public** : DCE en ligne, dépôt des offres,...
- 5) **Progiciel OPERIS pour les ADS** : numérisation des dossiers, GED, consultation/transmission via internet.

### Mobilité interne—Dotation de voitures et vélos électriques

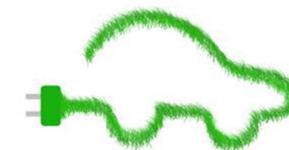
- Dans le but de réduire son empreinte carbone, la CALL s'est dotée de 3 voitures électriques, 2 hybrides et de 6 vélos électriques.
- L'auto-partage des véhicules de service se fait via un logiciel de réservation des véhicules

### Perspectives 2020-2021

- **Dématérialisation** totale des marchés et des finances (jusqu'à signature électronique)
- **Plateforme Achat public** : Mise en place de la DUME

### Acteurs/Partenaires

- CITEOS



## 3 - Le bien-être au travail

### Chiffres clés

- 24 recrutements
- 8 mobilités internes
- 155 agents en formation pour 681 jours de formation
- 199 visites médicales
- Document unique adopté au CHSCT
- CNAS : 49 347€ € (cotisations) - 3 dossiers/agent soit 197 €/agent

Taux de travailleurs en situation de handicap :  
2018: 5,05 %  
2019: 7,60 %

La CALL à l'écoute du bien-être de ses agents au travers de plusieurs démarches :

#### ◆ Accompagnement du personnel, dans le cadre de :

- la mobilité interne
- les formations professionnelles
- la médecine du travail
- l'action sociale (CNAS, COS)
- l'entretien d'évaluation professionnelle
- RIFSEEP pour plus d'équité et de reconnaissance du travail des agents.

#### ◆ Dialogue social /Prévention santé-sécurité

- instaurer une culture santé et sécurité au travail
- pérenniser la démarche d'évaluation des risques professionnels
- initier une démarche de prévention des risques psychosociaux, en ayant recours notamment à un intervenant extérieur
- adoption du document unique
- veiller au rappel de la réglementation (registres, protocoles et formations obligatoires)
- établir des procédures pour sécuriser les actions en termes de prévention
- améliorer le dialogue social entre les élus et les services, avec les organisations syndicales et l'ensemble du personnel.

#### ◆ Instances paritaires du personnel (CT/CHSCT) :

Les instances paritaires se sont réunies en vue notamment d'évaluer les risques psychosociaux, de se prononcer sur l'organisation des services (projets d'organigramme, déménagements, effectifs...)

#### ◆ Cotisation et subvention en faveur de l'action sociale du personnel, via :

- la Direction des Ressources Humaines pour le CNAS
- l'association du personnel pour le COS.

#### ◆ Vaccination contre la grippe

La CALL qui souhaite protéger ses agents contre la grippe saisonnière, organise tous les ans une campagne libre de vaccination.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2020/2021

- La mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (Tenant compte de l'engagement professionnel et la manière de servir)
- Démarche d'évaluation des risques psychosociaux
- Obtention de l'agrément au titre des services civiques
- Mise en place du Télétravail
- Mise en place d'une étude sur les règles relatives au temps de travail
- Mise en place de la démarche qualité de vie au travail
- Mise en place de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 transformation de la Fonction Publique
- Mise en place d'une étude sur l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

### Acteurs/Partenaires

- Délégués titulaires et suppléants représentant la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et le personnel au CT/CHSCT
- Les experts.

## 1 - Mise en commun des moyens et savoir-faire

### Chiffres clés

- DT-DICT : Plus de **7 000 actes** administratifs/an traités par les agents territoriaux pour un linéaire de plus de **1 000 Km** de réseaux.
- **14** marchés groupés sont en cours d'exécution.

### Groupements de commande :

*Dans un contexte de baisse des ressources budgétaires, la mutualisation des achats publics s'inscrit dans une logique de réduction des dépenses publiques. Ainsi en unissant la puissance d'achats la CALL est plus à même de négocier des tarifs compétitifs, d'optimiser les frais de gestion et de faire bénéficier à ses communes membres de toute son expertise et de ses compétences. Ainsi en 2018, les communes intéressées se sont constituées en groupement de commande avec la CALL et ont ainsi pu bénéficier de conditions plus intéressantes, au travers des consultations suivantes :*

- FDE62 (**36 communes**)
- Achat de fournitures administratives (3 lots) (**7 communes + 1 CCAS**)
- Achat de papier (2 lots) (**12 communes + 1 CCAS**)
- Fourniture et livraison de sel de déneigement (**6 communes**)

### LES ENJEUX DE LA MUTUALISATION

#### Rationaliser pour gagner en efficacité

- Optimiser les moyens
- Accompagner et sécuriser l'organisation des petites communes amenées à répondre à des obligations réglementaires identiques aux communes plus importantes.
- Faire émerger une culture professionnelle commune.

#### Faire ensemble ce que l'on ne peut plus faire tout seul

- Apporter une qualité du service rendu améliorée et harmonisée sur le territoire
- Favoriser l'acquisition et l'utilisation d'outils de gestion partagés et innovants.

#### Faire des économies

- Massifier les achats, bénéficier de tarifications avantageuses.

### Développer le Système d'Information Géographique pour de nouveaux usages.

- **Réforme DT-DICT-ATU/SIG :**

Pour répondre aux obligations réglementaires, la campagne de géo-référencement des réseaux qu'exploitent les communes et la CALL s'est déroulée durant toute l'année 2019 et s'achèvera à la fin du premier trimestre 2020. La mise en œuvre d'une plateforme de gestion des documents de chantiers et des formulaires réglementaires entre également en phase opérationnelle. Par le biais d'une convention de mise à disposition de service les communes disposent des services de la plateforme DICT.fr « Sogélink ».

- **Thermographie des bâtiments :** En lien avec le Pôle Métropolitain de l'Artois, une cartographie est désormais disponible sur le Système d'Information Géographique et permet d'avoir une vision partagée sur l'ensemble de notre territoire des efforts à opérer en termes de réhabilitation thermique des bâtiments.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

Groupements de commandes :  
Acquisition d'EPI (Equipement de Protection individuelle), entretien & maintenance de certains équipements, photocopieurs, entretien d'espaces verts....

Evaluer les groupements les plus anciens.

### Acteurs/Partenaires

- **Elu référent :** André KUCHCINSKI VP Transversalité /Mutualisation et Président des Commissions et Jurys des marchés publics
- Les communes adhérentes.

## 1 - Mise en commun des moyens et savoir-faire

### Chiffres clés

- Rénovation thermique des bâtiments publics :  
**18** communes déclarées intéressées et près de **500 bâtiments publics communaux + 60 bâtiments propriété de la CALL.**
- **ADS** - En 2019, **624 dossiers instruits.**  
**Recettes** : 140 727 € dont 19 458 euros pour la part forfaitaire

### ♦ Service mutualisé :

Montée en puissance du service ADS avec la poursuite de sa mission de conseil et d'instruction des autorisations et actes relatifs au droit des sols (certificats d'urbanisme, permis de construire ou de démolir, déclarations préalables, Certificats d'Urbanisme informatifs et des Autorisations de Travaux,... ) auprès des collectivités adhérentes (14 collectivités).

Renforcement de moyens dévolus au service avec l'arrivée d'un 3ème instructeur permettant de fluidifier le traitement des actes et d'accueillir de nouvelles communes.

Déménagement du service ADS à la CCI dans des bureaux plus spacieux et conviviaux en juin 2019 a permis d'insuffler une nouvelle dynamique afin de répondre dans les meilleures conditions aux attentes des collectivités mais également d'améliorer la qualité de l'accueil des usagers et par conséquent du service public.

### Schéma de mutualisation en 2019 : De nouveaux axes de travail.

#### Transition énergétique/rénovation thermique des bâtiments publics

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL) met en exergue le renouveau du territoire, tant d'un point de vue économique, que social et environnemental. La troisième révolution industrielle et l'innovation doivent y jouer un rôle prépondérant.

La CALL a entrepris une Etude de Planification Energétique à l'échelle du territoire en vue d'élaborer son PCAET. (Plan Climat Air Energie Territorial).

La CALL s'est également engagée dans un contrat avec l'ADEME et la Région en vue d'outiller sa transition énergétique : un COTTRI (Contrat d'Objectif Territorial pour la Troisième Révolution Industrielle).

Plus récemment, le décret n°2019-771 du 23 juin 2019 vient de renforcer les obligations légales des collectivités territoriales en matière d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire.

Dans ce contexte, la CALL s'est fixée pour objectif d'engager un plan de réhabilitation thermique de son patrimoine et a délibéré pour créer un service commun.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

#### ADS

- Afin de répondre aux sollicitations de certaines collectivités, il est envisagé de faire bénéficier aux collectivités de plus de 10 000 habitants des prestations ADS dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.
- Réflexion et préparation du service à la dématérialisation du droit des sols : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme et leur instruction seront dématérialisés : mise en place du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

### Acteurs/Partenaires

- Elu référent : **André KUCHCINSKI** VP Transversalité /Mutualisation et Président des Commissions et Jurys des marchés publics
- Les communes adhérentes.

## 2 - Accompagnement et conseils pour une organisation territoriale efficace

### Chiffres clés

#### • Solution ACCEO

**16 communes** participent à cette démarche et bénéficient du service.

*La transversalité entre les communes et la CALL dans le cadre du schéma de mutualisation permet de partager notre expertise et d'instaurer une plus grande collaboration par un travail commun gage de plus de proximité, et d'efficacité de l'action publique :*

#### Se regrouper pour optimiser / Le prêt de matériel

Le **partage de matériels** reste une attente forte des communes de l'agglomération.

**Modalités d'organisation :** Le plan pluriannuel d'investissement décidé en 2017 (150 000 sur trois ans) a permis de constituer un stock de matériels conséquent articulé principalement autour de dispositifs de voirie (armoires électriques, barrières, passage de câbles...) ou d'ordre événementiel (podiums, chaises, tables...). En 2019, le complément de matériel mis à disposition s'est orienté vers les produits les plus demandés (barrières de sécurité, tables plastiques rectangulaires, mange debout avec tabourets et housses de protection décorative, tables pliantes plastiques rondes, stands...).

### Solution ACCEO

**ACCEO** permet aux ERP d'offrir un parcours complet aux personnes sourdes ou malentendantes, de l'appel téléphonique à l'accueil sur site. Le principe est de délivrer à distance et en temps réel, via des plateformes d'opérateurs spécialisés, des prestations :

- Transcription Instantanée de la Parole,
- Visio interprétation Langue des Signes Française (LSF),
- Visio-codage langage parlé complété.

Le dispositif ACCEO a été très rapidement mis en œuvre dans les communes et pour l'Agglomération dès l'été 2019. Cela a été favorisé par la mise en place d'une plateforme collaborative (sur Extrapole) entre les communes, la Communauté d'Agglomération et le prestataire afin d'échanger et de mettre à disposition les ressources nécessaires au fonctionnement et à l'initialisation du service de transcription.

Cette prestation de service a été proposée aux communes par voie conventionnelle (article L.5211-4-3 du Code Général des collectivités territoriales).

### Enjeux et finalités du développement durable

--	--	--	--	--

### Perspectives

- Réflexion concernant l'acquisition en commun de matériel thermique / « zéro phyto »
- Etudier la mutualisation de la gestion du patrimoine arboré pour les petites communes

### Acteurs/Partenaires

- Elu référent : **André KUCHCINSKI**  
VP Transversalité /Mutualisation et Président des Commissions et Jurys des marchés publics
- Les communes
- Les services de la CALL

# PARTIE 2

## Les actions menées sur son territoire et envers sa population



## 1-Déplacements partagés et plus respectueux de l'environnement, modes doux et intermodalité

### Projet d'aménagement de l'EuroVélo n°5 (EV5)

#### Chiffres clés

#### Le projet EV5 à l'échelle de l'agglomération :

- 37 km dont :
- 6 km aménagés entre Angres et Lens (MO : Département)
- 5 km aménagés entre Lens (Parc de La Glissoire) et Loos-en-Gohelle (Base du 11/19) ⇒ Parc Centralité (MO : CALL)
- 14 km aménagés en 2020 entre Angres et Olhain (MO : Département)
- 12 km entre Loos-en-Gohelle et Wingles en phase études ; travaux envisagés fin 2021. (MO : CALL)

#### Plan de financement :

- FEDER EuroVelo
- CPER 2015-2020 Modes doux
- PRADET Région (véloroute)
- Appel à projets mobilités

L'EV5 autrement appelée « la via Romea Francigena » est une véloroute européenne longue de 3 900 km qui relie Londres à Brindisi en Italie en traversant 7 pays (Royaume-Uni, France, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse et Italie).

La CALL a décidé d'aménager le dernier tronçon de l'EV5 sur son territoire, entre Loos-en-Gohelle et Wingles.

Les aménagements auront pour objectif de créer deux cheminements continus et sécurisés, réservés aux déplacements non motorisés : site propre (voie verte) et partage de la voirie (liaisons douces), accompagnés d'aménagements écologiques et paysagers.

Ce projet exemplaire et innovant, répondra aux 5 finalités du Développement Durable tant en phase conception qu'en phase chantier.

Ce projet s'inscrit dans les ambitions du projet de territoire à savoir :

- Développer les modes alternatifs de déplacement pour limiter les impacts négatifs de la circulation automobile ;
- Participer aux liaisons de la Chaîne des Parcs.

Il s'appuie également sur une attente forte des habitants en matière de mobilité par une mise en réseau et un renforcement des liaisons piétonnes et cyclables, et de la qualité du cadre de vie.

#### ◆ La maîtrise d'œuvre

Dans le cadre de cette opération :

- Validation des études préliminaires.
- Lancement de l'Avant-Projet.

#### Enjeux et finalités du développement durable



#### Perspectives

- Fin 2020/début 2021 : élaboration du Projet

#### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Dominique ROBILLART**, VP Grands Projets et Communes Rurales

Groupement de maîtrise d'œuvre : Atelier Nervures (mandataire)/co-traitants : BET STRATE/AEI/ THEOREMS/SOCOTEC QHSE

#### • Partenaires :

- La population (par le biais des Conseils de Quartier, des associations locales,...)
- les communes
- les services communautaires
- VNF, SNCF, SIAEV, MBM, ADAV, EURALENS, PMA, CPIE Chaîne des Terrils,
- les Conseils Départemental et Régional
- la DREAL
- CDEE, ABF, APF, SDIS, EDEN62, DIR, DDTM, OTPLL



## 1-Déplacements partagés et plus respectueux de l'environnement, modes doux et intermodalité (2)

### Chiffres clés

- Renouvellement du parc de bus avec l'introduction de **14** nouveaux véhicules hybrides dont **6** sur la CALL
- **+ 9,7%** d'abonnements jeune vendus
- **+ 5,1%** de location de vélo à la boutique Biclo de Lens

*Le SMT AG au travers du Plan de Déplacements Urbains (PDU) :*

- *définit les principes d'organisation des transports, circulations et de stationnements,*
- *assure un équilibre durable entre les besoins de mobilité et la protection de l'environnement et de la santé,*
- *renforce la cohésion urbaine et sociale.*

**Après plus de 2 ans de travaux, le SMT Artois-Gohelle a officiellement inauguré son tout nouveau réseau de transport le 1<sup>er</sup> Avril 2019.**



Ce dernier refond totalement le territoire avec six lignes de Bus à Haut Niveau de Service, dont une à Hydrogène, irrigant ainsi les principaux pôles d'échanges. L'enjeu est simple : desservir le plus largement possible.

Le SMT Artois-Gohelle s'engage également dans la mobilité inclusive. La mobilité inclusive se définit par la mise en œuvre d'un ensemble de solutions permettant la mobilité et l'accès aux ressources et services d'un territoire

pour tous. Ce concept met en lumière l'importance de proposer des solutions adaptées à chaque public et notamment à destination des personnes en situation de précarité et d'exclusion face au besoin de mobilité.

**A ce titre, le SMT Artois-Gohelle travaille de concert avec Tadao ainsi que la CALL afin de répondre à ces besoins et enjeux sociaux.**

**Mobilité douce :** Sur la période 2019/2020, le SMT a ouvert 3 abris-vélos sécurisés sur le territoire de la CALL :

- Nauticaa – Liévin (15 places)
- Gare – Bully-les-Mines/Grenay (30 places)
- Gare – Avion (15 places)

Pour rappel, ces abris-vélos sont accessibles 24h/24 – 7j/7. Ce service est gratuit et accessible sur présentation d'une carte Pass Pass nominative devant un valideur de la porte.

### Covoiturage :

A la rentrée de Septembre 2020, le SMT Artois-Gohelle expérimentera une solution de covoiturage domicile/travail sur la ZA de la Motte du Bois. En effet, les conducteurs recevront une rétribution financière de 2€, les passagers voyageront gratuitement si et seulement si les trajets proposés sont éligibles.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- En 2020, le SMTAG et Tadao réaliseront une expérimentation sur la mobilité inclusive sur le quartier Blum de Liévin au travers du projet LEMON
- Renouvellement de la flotte de vélos à assistance électriques disponibles à la location
- Installation de 5 stations de Vélos électriques en libre-service sur les communes de Liévin, Vimy, Angres, Givenchy-en-Gohelle et Ablain-Saint-Nazaire pour le développement du tourisme de mémoire
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'intégration tarifaire Bus+TER en illimité sur le réseau Tadao a été étendue pour les demandeurs d'emploi et les plus de 65 ans

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Laurent DUPORGE** – Président du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle

#### Partenaire :

SMT Artois-Gohelle  
Transdev Artois-Gohelle

## 2-Améliorer la mobilité des salariés des zones d'activités

### Chiffres clés

- **1 000** salariés travaillent sur la zone actuelle, l'extension prévoit un doublement du nombre de salariés portant à **2 000** le nombre d'emplois prévus à terme sur la zone
- L'extension de la zone couvre une surface de **81** hectares

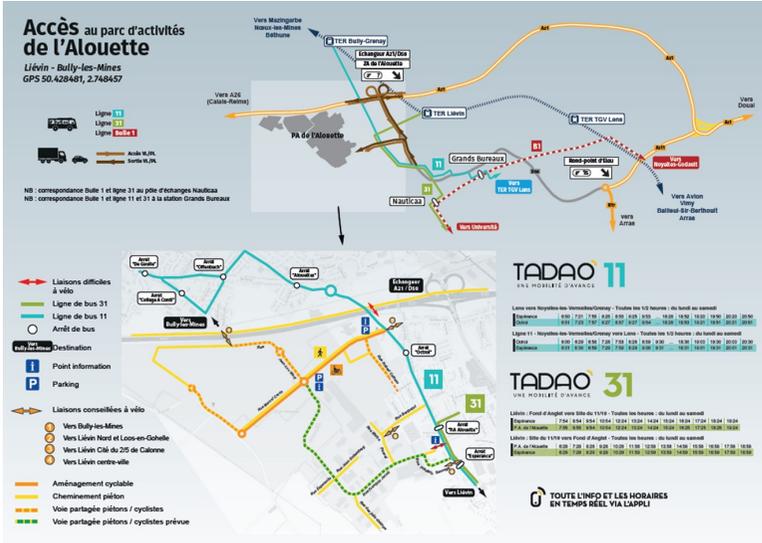
La CALL au travers de sa compétence développement économique, assure la gestion de ses parcs d'activité.  
Le développement de la zone de l'Alouette à Liévin (Alouette 2020) va venir doubler le nombre de salariés et fortement augmenter le trafic poids lourds. Afin que l'augmentation de l'activité ne soit pas un frein à l'accès des salariés à leurs emplois, la CALL a réalisé au cours de l'année 2019 un Plan de Mobilité de Zone.

Les principaux leviers d'action à mettre en œuvre pour l'amélioration de l'accessibilité de la zone d'activité sont les suivants :

- Communiquer sur les offres de mobilité à proximité de la zone d'activité
- Animer la gouvernance de la mobilité sur la zone d'activité
- Développer des infrastructures de mobilité douce depuis les Villes de Liévin et Bully-les-Mines

### Un accent mis sur la communication auprès des salariés

Les salariés ont été associés tout au long de la démarche à travers la réalisation d'un questionnaire d'accessibilité et l'organisation d'un événement mobilité au mois de juillet 2019



## 3-Améliorer l'accessibilité et la signalétique au Louvre-Lens

### Chiffres clés

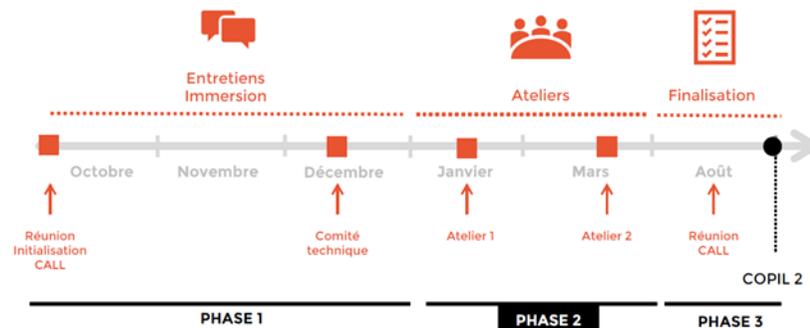
Plus de **15** partenaires concernés dans le cadre de cette mission

*Forte des nombreux projets urbains qu'elle porte à proximité du Musée (ZAC Centralité, Îlot Jean-Jaurès) et sensibilisée à de nombreuses reprises par le Louvre-Lens, la CALL a souhaité fédérer le réseau d'acteurs institutionnels concernés par cette thématique autour d'une AMO signalétique et accessibilité au Louvre-Lens.*

**La mission, démarrée en octobre 2019, s'intègre dans le cadre du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le groupement de commande piloté par la CALL dont Une Fabrique de la Ville est mandataire. A ce titre, UFV s'est associé avec Ville Ouverte et ENT Design pour mener à bien cette mission.**

**Dans la continuité du portage de la ZAC Centralité, l'accent sera porté sur l'accessibilité au Musée par les transports en commun et les modes doux**

### DÉMARCHE PARTENARIALE : MÉTHODE



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- **2019** : démarrage du projet
- **2020** : finalisation du plan directeur

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Alain ROGER**, VP Mobilité

Partenaires : SMTAG, Tadao, SNCF, Villes de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle, Musée du Louvre-Lens, Centre de conservation du Louvre, Euralens, CD62, Pôle Métropolitain de l'Artois, Mission Bassin Minier, Office de Tourisme Lens-Liévin, Hauts-de-France Mobilités, Région Hauts-de-France, Autour du Louvre-Lens, Dir Nord

## 1– Dispositifs d'aides aux entreprises et appel à projets de soutien aux initiatives de l'ESS

### Chiffres clés

- **VESTALI** : Création de 6 emplois

En avril 2019, la Communauté d'agglomération a mis en place un partenariat avec la Région Hauts-de-France pour l'instauration de dispositifs d'aides aux entreprises. Ces aides, sous forme de subvention ciblent trois catégories d'entreprises :

- La croissance des TPE et PME qui constituent l'essentiel de notre tissu économique,
- L'émergence, la création et le développement des structures de l'ESS, qui représentent plus d'un emploi sur 10 sur notre territoire,
- Le soutien aux commerçants/artisans

Pour compléter cet accompagnement orienté prioritairement vers l'économie présentielle (mise en avant par notre projet de territoire), la CALL a souhaité également disposer d'outils pour renforcer son attractivité et poursuivre sa dynamique dans l'affirmation d'une nouvelle identité économique illustrée par le développement de ses filières d'excellence, et son appui à l'innovation. C'est pourquoi, en fonction de l'intérêt pour le territoire et de son impact économique, notamment sur l'emploi, des aides individuelles peuvent également être accordées à une entreprise dans le cadre des dispositifs régionaux suivants :

- Aide à l'implantation
- Aide au développement des grandes entreprises
- Aide à la consolidation financière

Ils ont également eu un impact en matière d'Economie Sociale et Solidaire, car ils ont pu être ainsi les outils d'un appel à projets permanent auprès des acteurs de l'ESS, illustrant la volonté forte de l'agglomération de valoriser et mieux accompagner ce secteur.

Lancé par délibération du 4 octobre 2019, cet appel à projet a vocation de favoriser :

- l'émergence de nouvelles structures via un abondement du FIDESS,
- leur création effective par le biais d'une subvention soutenant la création d'emplois induite,
- leur développement par l'octroi d'une aide couvrant 30 % des dépenses de fonctionnement liées au développement de leurs activités (plafonnées à 45 000 €).

Un premier comité de sélection, réuni en décembre 2019, a validé le soutien au développement de 2 structures du territoire, notamment VESTALI, ce qui conduira à terme, à la création de 6 emplois.

Toujours en matière d'ESS, le service a poursuivi l'accompagnement des porteurs de projet, que ce soit dans leur recherche de financements ou de locaux, comme par exemple l'association Reconnect (développement d'outils numériques à destination des personnes en situation de précarité) dans le cadre de son implantation à Lens.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents:

- **Laurent DUPORGE** VP Développement économique
- **Jean-François CARON** VP Innovation, nouvelles technologies, transition énergétique
- **Daniel KRUSKA**, VP emploi et insertion

#### Partenaires :

- Région

## 2– Un accompagnement vers l’emploi et la mobilité

### Chiffres clés

- Améliorer l’adaptation des habitants aux emplois proposés**  
 Objectif : faire profiter prioritairement la population locale aux emplois créés grâce à la dynamique économique.  
 Cet engagement de la CALL en faveur de l’emploi et de la montée en compétences de la population locale est illustré par le soutien financier apporté aux structures d’emploi et d’insertion : Maison de l’Emploi, PLIE, Mission Locale. L’Association d’insertion 3ID en bénéficie également.  
 Le dispositif Proch Emploi dans lequel s’inscrit la CALL, développe un circuit court entre les entreprises et les demandeurs d’emplois.
- Se déplacer pour travailler et promouvoir les modes alternatifs de déplacement**  
 La CALL a lancé la réflexion sur l’accessibilité tous modes de ses parcs d’activités. Dans le cadre de l’extension du parc d’activités de l’Alouette à Liévin, une réflexion a été menée concernant le trafic poids lourds et de mobilité en général. Un plan de mobilité de zone a donc été réalisé à l’échelle de la zone et de son extension. Cette étude a préconisé la réalisation de travaux pour en améliorer l’accessibilité et favoriser le report modal des salariés vers le vélo ou la marche à pied.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives



### Acteurs/Partenaires

**Elus référents:**  
 - **Laurent DUPORGE** VP Développement économique  
 - **Jean-François CARON** VP Innovation , nouvelles technologies, transition énergétique  
 - **Daniel KRUSKA**, VP emploi et insertion

## 3–Une attractivité confirmée qui cherche à se valoriser davantage

### Chiffres clés

Avec un **trafic global de 571 429 T**, en augmentation de 8 % par rapport à 2018, le port de Harnes signe sa cinquième année de hausse consécutive.

**Commercialisations 2019 :** validation de 7 dossiers d'implantation représentant :

- un peu plus de 200 emplois maintenus ou à créer dans les 3 ans
- 11 600 m<sup>2</sup> à construire sur un peu plus de 4 ha commercialisés dans les parcs d'activités communautaires.

Une dizaine de permis de construire, dont l'instruction avait démarré l'année précédente, ont été accordés en 2019 dont 7 pour le seul parc d'activités de l'Alouette situé sur les communes de Bully-Mines, Liévin et Aix-Noulette (Primelog Bully et Harnes, Virtuo 1 et 2, FLB, MAE, Citévert, LCR, Chauffamat, Goodman).

Parmi les chantiers, la poursuite de celui de la nouvelle plate-forme logistique du Groupe Les Mousquetaires sur la ZI des 14 à Avion est toujours aussi notable. Une dizaine d'autres ont démarré courant 2019, en particulier bien sûr sur l'Alouette à Liévin : Virtuo 2 (pose du 1<sup>er</sup> arbre le 08/11), Poste Immo (pose de la 1<sup>ère</sup> pierre le 30/08), CTPLV, FLB, Citévert, MAE, ...

Ces projets d'implantation s'inscrivent toutefois dans un contexte évolutif. En effet, tout au long de l'année 2019, la CALL a participé activement à la réflexion pour le maintien de l'attractivité des territoires de la CALL et de la CAHC dans un contexte de raréfaction de l'offre foncière à vocation économique en visant dorénavant une consommation maîtrisée des terres agricoles.

Les travaux pilotés par la DDTM et auxquels contribuent de nombreux partenaires parmi lesquels : l'AULA, l'EPF, la Chambre d'agriculture, le CEREMA ..., ont porté à la fois sur la constitution d'un observatoire cartographique répertoriant notamment les friches susceptibles d'être recyclées, sur les nouveaux modèles d'aménagement des espaces à vocation économique, les procédures environnementales, la stratégie d'accueil des territoires concernés et les leviers à mettre en place ou à disposition des collectivités pour faire évoluer leurs pratiques.

Un état d'avancement de la démarche a fait l'objet d'une présentation aux élus fin novembre 2019.

### Port Fluvial de Harnes

Le Port Fluvial de Harnes est un équipement structurant pour le développement de l'agglomération. Il fait l'objet d'une exploitation dans le cadre d'une Délégation de Service Public gérée par la CCI Régionale des Hauts de France. Dans ce cadre, les obligations du délégataire sont les suivantes : accueil des usagers dans le respect du règlement du port, entretien et maintenance des installations confiées par la CALL, promotion et information portuaire, suivi du trafic portuaire, développement du trafic fluvial dans le cadre d'un développement économique durable du territoire, renforcement de la place du port fluvial de Harnes dans le maillage fluvial régional en proposant une politique d'exploitation et de développement

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

Plate-forme logistique du Groupe Les Mousquetaires sur la ZI des 14 à Avion : fin de la construction par tranche du site est toujours fixée à 2021.

Observatoire recyclage des friches : restitution finale et une mise à disposition des outils fin 2020

### Acteurs/Partenaires

**Elus référents:**  
 - **Laurent DUPORGE** VP Développement économique  
 - **Jean-François CARON** VP Innovation, nouvelles technologies, transition énergétique  
 - **Daniel KRUSKA**, VP emploi et insertion

## 4– Une économie résidentielle qui s'affirme

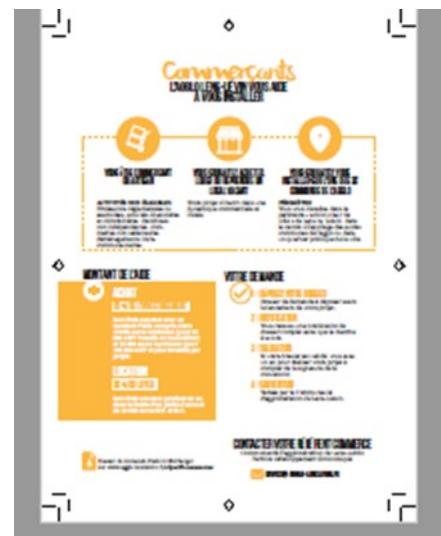
### Chiffres clés

- **10 commerçants et artisans** ont bénéficié du dispositif « Objectif Commerces » - 38 000 € de subventions au total

### Un soutien affiché aux commerces de proximité

A la suite de la définition de la compétence communautaire en matière de commerce en décembre 2018, un dispositif d'aide à l'immobilier destinée aux commerçants et artisans reprenant un local commercial vacant a été installé en 2019.

Pour 2019, 10 Commerçants et artisans ont ainsi bénéficié de ce dispositif baptisé « Objectif Commerces » pour un montant total de subventions alloués d'environ 38 000 € (sur les communes de Lens, Aix-Noulette, Souchez et Bénifontaine). Le dispositif se prolonge en 2020 et facilite l'implantation de nouveaux commerces sur les communes de l'agglomération.



Parallèlement, la CALL a voté l'instauration d'un abattement de 15 % sur la base d'imposition de la taxe sur le foncier bâti des commerces de moins de 400 m<sup>2</sup>, non intégré à un ensemble commercial. Cette mesure fiscale vient ainsi prendre place dans la politique de la Communauté d'Agglomération en faveur du développement et du soutien aux commerces de proximité.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

### Acteurs/Partenaires

- Elus référents:
- **Laurent DUPORGE**, VP Développement économique
  - **Jean-François CARON**, VP Innovation, nouvelles technologies, transition énergétique
  - **Daniel KRUSKA**, VP emploi et insertion

## 5– Troisième Révolution Industrielle

### Chiffres clés

CALL = 6<sup>ème</sup> accélérateur REV3 de la Région Hauts de France, le 4<sup>ème</sup> à lancer un programme de « jeunes pousses » de 6 mois

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin devient le 6<sup>ème</sup> accélérateur REV3 de la Région Hauts de France, le 4<sup>ème</sup> à lancer un programme de « jeunes pousses » de 6 mois.

Parmi la multitude d'initiatives engagées dans le cadre de cette dynamique de Troisième Révolution Industrielle, **la mise en place d'un réseau « d'accélérateurs »** sur l'ensemble de la région, un dispositif piloté par la CCI Hauts de France avec le concours du milieu enseignant (Ecole des Mines de Douai, Université du Littoral Côte d'Opale ...) et/ou des collectivités territoriales (Communautés urbaines d'Arras et de Dunkerque, Communauté d'agglomération de Calais, de Lens-Liévin). Déployé depuis fin 2017, ce réseau d'accélérateurs Rev3 bénéficie du soutien de 4 sponsors Premium : Enedis, Engie, Groupama et GRTgaz (sur l'accélérateur Rev3 de la CALL, Veolia récompensera 2 lauréats, Team 2, l'université d'Artois et le CD2E se greffent en tant que partenaires).

#### Le programme Jeunes Pousses sur la CALL

Séquencé sur 6 mois, ce programme permet aux start-up et jeunes porteurs de projets d'être accompagnés dans la construction du business-plan, dans l'enrichissement du projet en mettant en avant les aspects Rev3 ou encore d'intégrer un réseau. Le programme « jeunes pousses », c'est 80 heures de formation données par 11 experts, 40 heures d'accompagnement collectif, 45 heures d'accompagnement individuel, 3 sessions spéciales, 3 « mentors days ».

Les membres de cette promo bénéficieront pendant les 6 mois du parcours d'accélération de l'accès à l'espace co-working de Louvre-Lens Vallée. A l'issue de ces 6 mois, le lauréat pourra bénéficier sous certaines conditions, d'une offre d'hébergement post-accélérateur à la pépinière de Loos-en-Gohelle – Base 11/19 à proximité immédiate du CD2E, cluster de l'éco-transition.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents:

- **Laurent DUPORGE**, VP Développement économique
- **Jean-François CARON**, VP Innovation , nouvelles technologies, transition énergétique
- **Daniel KRUSKA**, VP emploi et insertion

## 1- Bilan de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés 2019

La CALL met en œuvre ses services de proximité en matière de gestion et de valorisation des déchets dans un objectif de performance économique, environnementale et d'amélioration de la qualité de vie. A ce titre, la CALL gère avec ses principaux prestataires :

### Chiffres clés

- 29,4 millions d'€ TTC, soit **100.74€/an/hab** (dont recettes : TEOM (35%) + recettes valorisation + soutien CITEO).
- **142 541 tonnes** de déchets ménagers et assimilés (gisement global) soit **1,6 kg/j/hab** de **0.37 % /2018**
- En 2019, la CALL a valorisé près de 90% de ses déchets, soit 42% en valorisation matière et organique et 48% en valorisation énergétique.

- 1) **la collecte** (déchets encombrants, collecte sélective multi-matériaux et verre, incinérables, collecte des végétaux)
- 2) **le traitement des déchets ménagers et assimilés** (aux fins d'optimisation et de valorisation : 2 centres de tri (PAPREC et RAMERY) et 1 centre de valorisation énergétique (CVE),
- 3) **l'exploitation des déchèteries** sur l'ensemble de son territoire.

**1) Les déchets ménagers** (bacs roulants ou sacs bordeaux) : **65 800 t d'OMR** collectés : **↘ de -1,7 % / 2018**

### Modernisation du service de collecte

#### 2018/2019 :

- Tri des déchets à la source et conteneurisation en habitat collectif rendus obligatoires à partir de juillet 2018
- Contrôle d'accès en déchèteries communautaires avec une carte
- Collecte du verre exclusivement en apport volontaire depuis le 1er janvier 2018
- Expérimentation CLIIINK sur + 100 bornes d'apport volontaires : inciter la population à déposer le verre aux bornes et redynamiser le commerce de proximité
- Engagement de la collectivité dans un processus d'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- Organisation de réunions publiques sur l'opération « Adoptez un composteur et devenez éco-citoyen! »

**2) Les encombrants** (3 déchèteries fixes, 1 itinérante) : **37 134 t collectés** ↗ de **11,2% / 2018**.

**3) Le verre** : **7071 t collectés** : **↘ - 2 % /2018**

- Collecte du verre uniquement par apport volontaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (moins de pollution, meilleure qualité de recyclage du verre).



**4) Les végétaux** : **17 067 t collectés** en porte à porte : **↘ - 8,8 % /2018**.

#### • Expérimentation du compostage domestique

Mise à disposition, sur la base du volontariat des communes, de kits de compostage domestique : **↘ de la quantité de déchets fermentescibles dans les OMR et déchets verts.** ⇒ **↘ du tonnage du transport des déchets, de la mise en stockage, et de l'incinération.**

**5) Collecte sélective (cartons/plastiques ...)** bacs, bornes enterrées ou sacs jaunes) : **15 469 t collectés** : **↘ -1,7 % / 2018**.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Septembre/octobre 2020 : Lancement du défi «Foyers Zéro Déchet» et de l'opération Couches Lavables
- 1<sup>er</sup> trimestre 2021 : Fin des travaux d'agrandissement de la déchèterie de Sallaumines.
- Mi-2021 : Mise en service de la déchèterie et la ressourcerie de Quadraparc et de la déchèterie d'Avion.
- Début 2022 : mise en service de la déchèterie de Souchez.

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Patrice DELALEU, VP** à la Collecte et au Traitement des Déchets et Lutte contre les Nuisances

#### Prestataires :

- NICOLLIN (collecte des OMR+EMR, déchets verts, encombrants, dépôts sauvages, conteneurisation, exploitation)
- Sous-traitant : COVED : déchèterie de Sallaumines
- Les communes adhérentes (composteurs)



## 2- La gestion et valorisation des déchets - Les Centres de traitement et de valorisation (1)

Territoire engagé dans la Troisième Révolution Industrielle, la CALL s'est engagée dans un programme de modernisation de la collecte des déchets à travers son projet de territoire. L'objectif de valorisation fixé à 45% par l'état est quasiment atteint avec **44%**.

### Indicateurs de mesure Chiffres clés

**CVE** : 2 fours avec une capacité de traitement = à **106 000 t/an** d'OM ou DIB et **5 000 t/an** de DASRI

- **72 022 t** traitées pour la CALL (OM, refus de tri, incinérables des déchèteries et apports des communes)

Résidus valorisés (2019) :

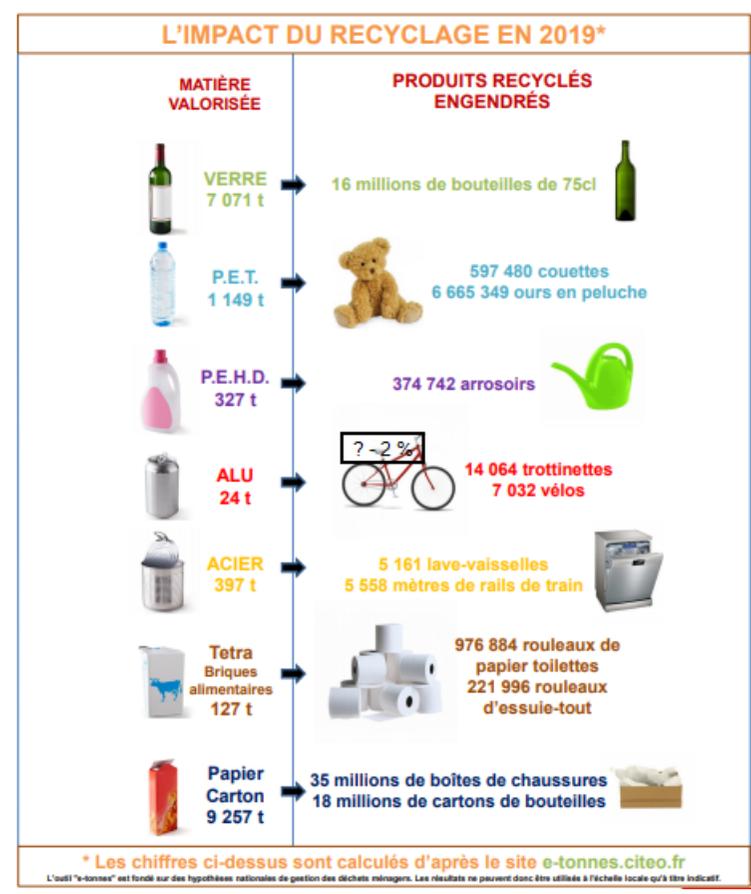
- mâchefers : **17 160 t**
- ferrailles : **2 167 t**
- non ferreux : **113 t**

### 1) Le Centre de Valorisation Energétique (CVE)

Les déchets ménagers (bacs ou sacs bordaux) sont incinérés au CVE ainsi que les déchets de soins à risques infectieux (DASRI). Les mâchefers issus de l'incinération sont valorisés en travaux publics. Les fumées sont filtrées, neutralisées, puis les résidus d'épuration des fumées sont stockés en CET CSDU (conformément aux exigences réglementaires des rejets gazeux). Le traitement des NOX (Oxydes d'Azote) et la mise en place de la valorisation énergétique sont effectifs et la valorisation énergétique a permis une production d'électricité qui a atteint **47 993 Mwh en 2019**.

### 2) Le Centre de Tri PAPREC de Harnes

Sa capacité de traitement autorisée est de 120 000 t de déchets papiers/cartons. En 2019, il a valorisé et acheminé en usine de recyclage **11 178 tonnes** de déchets triés.



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- atteindre un taux de valorisation et de recyclage fixé par l'Etat de **65% d'ici 2025**.

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Patrice DELALEU, VP** à la Collecte et au Traitement des Déchets et Lutte contre les Nuisances

### Prestataires de tri et valorisation :

- **PAPREC RESEAU** à Harnes (tri, conditionnement et valorisation emballages ménagers recyclables, papiers)
- **Société O-I Manufacturing** (verre : revente des matériaux)
- **Société GALLOO** : valorisation des ferrailles et batteries
- Sociétés **RAMERY et RAMERY ENVIRONNEMENT** : traitement et valorisation des encombrants, accueil et broyage des déchets verts et transports, valorisation du broyat (Verdure et compost du Mazé)
- SEDE ENVIRONNEMENT
- **Exploitants** :
- **CALLERGIE/INOVA** pour le CVE de Noyelles-sous-Lens

## 2- La gestion et valorisation des déchets - Les Centres de traitement et de valorisation (2)

### Enjeux et finalités du développement durable

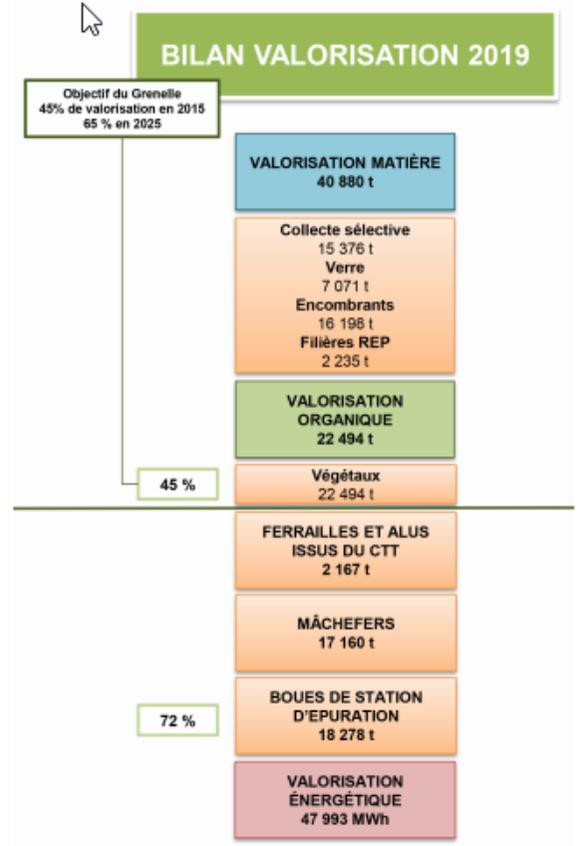


### 3) La plate-forme de broyage des végétaux

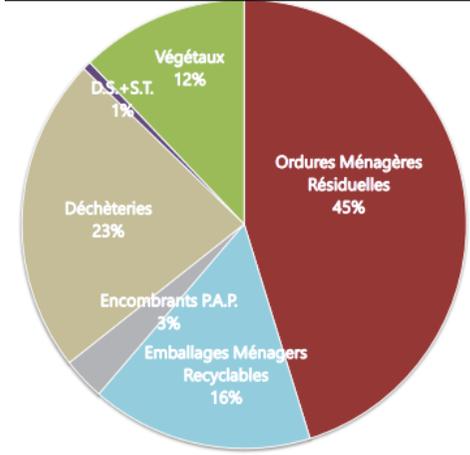
L'ensemble des végétaux est broyé et composté avec les boues des stations dépuración dans des usines de traitement ; ce **compost est ensuite mis à disposition des agriculteurs pour épandage** selon les normes en vigueur.

### Chiffres clés

- **Verrerie :**  
- 7 175 t collectées  
- Prix de reprise/t : 24.38 €
- **Total recyclage :**  
- 40 880 t valorisation matière  
- 22 494 t valorisation organique



### RÉPARTITION DU GISEMENT SUR 2019



### 4) Le Centre de Tri des encombrants RAMERY

Les encombrants sont triés sur une chaîne adaptée de manière à récupérer les matériaux valorisables à hauteur de **35 %**, sachant que 65 % sont encore stockés en Centre d'Enfouissement Technique (CET) de classe 2.

### 5) La Verrerie - le centre de tri PROVER et de recyclage O-I Manufacturing

Le verre collecté est envoyé au Centre de tri PROVER puis recyclé chez O-I Manufacturing à Wingles.

### Perspectives

- Atteindre un taux de valorisation et de recyclage fixé par l'Etat de **65% d'ici 2025**.

### Acteurs/Partenaires

**Elu référent :** Patrice DELALEU, VP à la Collecte et au Traitement des Déchets et Lutte contre les Nuisances

- Prestataires :**
- PAPREC RESEAU à Harnes (tri, conditionnement et valorisation emballages ménagers et papiers journaux)
  - Société O-I Manufacturing (revente des matériaux)
  - Société GALLOO : valorisation des ferrailles et batteries
  - Sociétés RAMERY et RAMERY ENVIRONNEMENT : traitement et valorisation des encombrants, accueil et broyage des déchets verts et transports, valorisation du broyat (Verdure et compost du Mazé)
  - Société SEDE Environnement

- Exploitants :**
- CALLERGIE/INOVA pour le CVE de Noyelles-sous-Lens

## 2- La gestion et valorisation des déchets - sensibilisation de la population aux gestes de tri (3)

**Enjeux et finalités du développement durable**

**Indicateurs de mesure  
Chiffres clés**

- **5 014** habitants sensibilisés par les conseillers du tri
- **15 715** conteneurs contrôlés

Les bonnes performances de la CALL en matière de valorisation encouragent à toujours mieux trier dans les foyers pour mieux valoriser ensuite. Ainsi, pour pérenniser les nouvelles habitudes de tri des déchets ménagers la CALL s'appuie sur plusieurs dispositifs :

♦ **La brigade de proximité Nicollin**

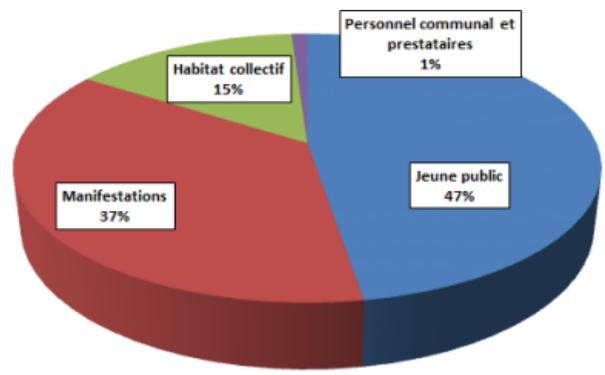
9 agents—1 encadrant :  
 - distribution/maintenance des bacs et sacs  
 - contrôle et information sur la qualité du tri.

♦ **L'équipe des conseillers du tri de la CALL**  
 1 coordonnatrice —2 conseillers du tri.

L'équipe sensibilise aux bonnes pratiques au travers de jeux pédagogiques sur la manière de consommer et de recycler et peut prêter du matériel pédagogique (expos, dvd...). Les actions de sensibilisations sont ainsi principalement destinées au jeune public (scolaires, centres de loisirs..), à l'habitat collectif (contrôle qualité) et au public lors des manifestations environnementales sur la CALL.

♦ **La communication écrite**

La sensibilisation passe aussi par :  
 - l'édition de divers supports de communication (guide du tri, plaquettes, affiches...)  
 - des articles dans le journal « L'Info de l'Agglo » et sur le site web de la CALL .  
 - la réalisation de calendriers de collecte  
 - des objets de sensibilisation (autocollants, magnets, crayons...) pour les manifestations.



**Perspectives**

- Développer des opérations de sensibilisation au compostage (opération compost) mais aussi dans les écoles et avec les associations lors des manifestations environnementales

**Acteurs/Partenaires**

Elu référent : **Patrice DELALEU**, VP à la Collecte et au Traitement des Déchets et Lutte contre les Nuisances

Prestataire :  
 - NICOLLIN

## 3– La prévention des déchets

### Indicateurs de mesure Chiffres clés

- Opération « Adoptez un composteur devenez écocitoyen ! » :  
 3 013 foyers dotés de kits de compostage dont 1 443 en 2019.  
 15 réunions publiques et 1 025 personnes sensibilisées (stands)

#### ◆ Opération « Adoptez un composteur devenez écocitoyen ! »

Depuis 2015, l'Agglo Lens-Liévin a initié une expérimentation du compostage domestique. Les communes ont ainsi pu candidater volontairement au projet et faire bénéficier gratuitement à ses administrés de la fourniture d'un composteur et d'un bio-seau. En mai 2019, cette opération a été généralisée aux 36 communes du territoire ainsi l'ensemble des usagers du territoire disposant d'un jardin peuvent y prétendre.

#### ◆ Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

La collectivité s'est engagée par délibération du 5 octobre 2018, dans un processus d'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2018-2023. Ce dernier a été adopté par l'exécutif le 4 octobre 2019 pour une mise en œuvre à partir de 2020 pour une durée de 3 ans.

Ce programme, accompagné de ses actions, repose sur 6 axes thématiques :

- Être éco-exemplaire
- Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des bio déchets
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Favoriser la consommation responsable
- Favoriser le réemploi et la réutilisation
- Sensibiliser à la prévention des déchets

#### ◆ La Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Organisée du 16 au 24 novembre, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets a réuni près de 400 participants. Au total 24 événements ont été organisés sur le territoire de l'agglomération comme des ateliers de fabrication de produits zéro déchet, des stands de distribution de compost, un défilé de mode upcycling et plusieurs événements collaboratifs.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

Pour atteindre les objectifs de réduction fixés par le PLPDMA, 20 actions seront développées sur 3 ans pour un coût global de 750 000 € TTC.

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Patrice DELALEU**,  
**VP** à la Collecte et au Traitement des Déchets et Lutte contre les Nuisances

## 4- La gestion et le traitement de l'eau potable

### Chiffres clés

- **17** champs captant (forages) sur la CALL dont 6 prioritaires
- **2** apports extérieurs pour répondre aux besoins en eau potable de la CALL
- **7** usines de traitement des nitrates
- **1** usine de traitement des pesticides
- **15 000** analyses de suivi de qualité/an
- **100 %** de l'eau distribuée sur la CALL est conforme à la réglementation
- Maintenance CALL : **1305** interventions en 2017 en eau potable avec les communes et VEOLIA
- **0 pollution** depuis 4 ans dans le miel des ruches
- Diagnostic agricole : **70 %** subventionnés par l'Agence de l'Eau
- Diagnostic multi-pression agricole : **54** exploitations/60

### Police des réseaux (2017) :

- **2740** dossiers traités
- **294** cas de raccordement aux réseaux (eau et/ou assainissement)

La CALL a délégué l'exploitation de son service public de production, de stockage et d'adduction d'eau potable à la société VEOLIA jusqu'en 2024, ainsi que la distribution d'eau potable.

### ◆ Eau et développement durable

La CALL a exigé que la DSP intègre des mesures en faveur du développement durable :

- Réalisation d'un bilan carbone et réduction des émissions de gaz à effet de serre de **10%** sur la durée du contrat
- Plantation de **18 000** arbres pour réduire notre empreinte carbone et participer à la reforestation de notre territoire
- Réduction de **5 %** de la consommation électrique et achat de **30 %** d'énergie renouvelable
- Installation de panneaux photovoltaïques sur certains châteaux d'eau et certains forages
- Obtention de la norme 50001
- Programme de soutien à l'agriculture biologique
- Installation de ruches sur le territoire afin d'avoir un indicateur sur l'utilisation des produits phytosanitaires et leurs conséquences sur la ressource en eau (périmètre captage de Wingles) avec Bee City
- Financement à l'incubation d'entreprises

### ◆ La CALL assure l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement pour TOUS

par l'instruction des demandes des usagers par le bureau « Police des réseaux » et par les travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable + branchements. En outre le dispositif chèques eau (plus de 90 000€ en 2019) permet d'accompagner nos administrés les plus en difficultés.

### ◆ Préserver la ressource en eau

Avec l'opération de Reconquête de la qualité de la ressource en eau (ORQUE).

### Protection des captages de Wingles :

11 ha de terres agricoles sur le périmètre de protection des captages sont engagées dans une démarche de conversion en agriculture biologique

### ◆ Diagnostic Territorial Multi-Pressions:

- Réalisation d'un état des lieux des différentes pratiques impactant la ressource sur le territoire. Il y a 5 volets dans ce diagnostic à savoir l'assainissement, le milieu, les phytosanitaires non agricoles, l'industrie et l'artisanat et l'agriculture.
- Ce diagnostic permet la conception du plan d'action de l'ORQUE permettant d'orienter la politique de reconquête de la ressource.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2020/2021

- Validation et mise en œuvre du plan d'action
- Continuité de l'application des mesures environnementales sur la durée du contrat DSP (plantations, ruches..)
- Accompagnement des 2 agriculteurs bio sur Wingles et poursuite des acquisitions pour la conversion au bio
- Plantation de haies sur le champ captant de Wingles

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Jean-Pierre BLANCART**,  
VP Eau/Assainissement

Délégué : VEOLIA – Eaux de l'Artois

#### Partenaires :

- Bee City (ruches)
- CANOPEE reforestation (Plantation)
- l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- la chambre d'Agriculture
- Bio en haut de France
- Département
- Région

## 5– Gestion des eaux usées et des eaux pluviales

La CALL renforce son rôle d'acteur majeur dans la gestion du petit et grand cycle de l'eau, notamment par la mise en œuvre d'une stratégie offensive dans la lutte contre les inondations. L'exploitation des ouvrages intercommunaux de transport et de traitement ainsi que les ouvrages de collecte sont exploités par VEOLIA EAU (Contrat de DSP jusque 2020).

### Chiffres clés

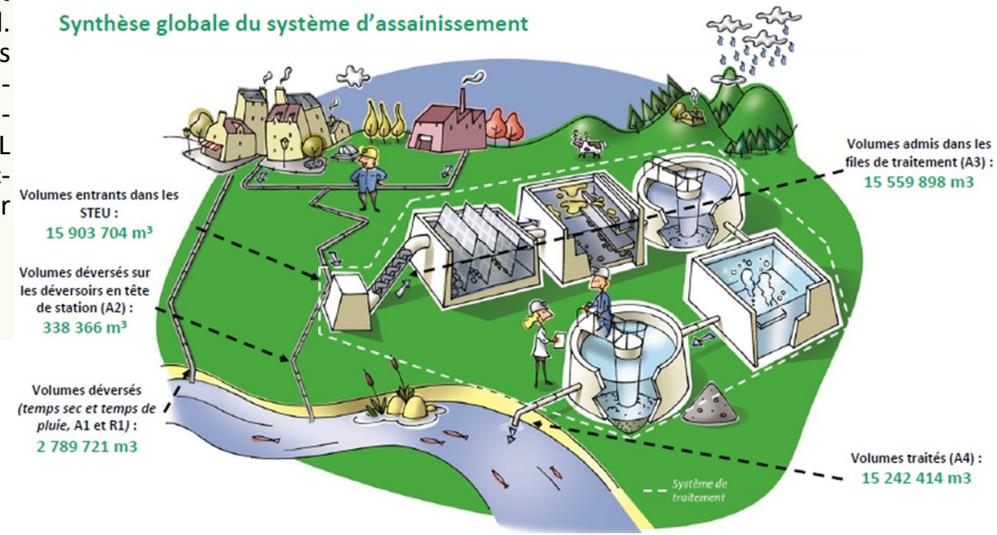
- 2019 :**
- Habitants desservis : **113 463 abonnés**
  - Assiette de facturation : **9 791 164 m3**
  - Prix de l'eau inchangé depuis **7ans**

♦ **Gestion des eaux pluviales (Loi GEMAPI) :**  
 Au vu des événements météorologiques vécus ces dernières années sur le territoire, la CALL a mis en place un programme de lutte contre les inondations lui permettant de pouvoir disposer de l'ensemble de leviers sur ce sujet : prescription en matière d'urbanisme, infiltration à la parcelle, érosion des sols, GEMAPI, travaux de réseau et ouvrages structurants...



♦ **Elimination des boues**  
 En 2019, **4 039 tonnes** de boues (matière sèche) ont été produites au total. Une partie des boues d'épuration sont co-compostées avec les déchets végétaux de la CALL issus de la collecte sélective pour être épandue sur les parcelles agricoles.

### Bilan global des volumes collectés, déversés et traités



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2020/2021

- Lancement d'une étude de zonage pluvial
- Restructuration du poste de refoulement rue hoche à Loos-en-Gohelle
- Station de dépollution à Gouy-Servins
- Dépôt du PAPI Souchez et poursuite des actions
- Travaux d'extension et de renouvellement des réseaux d'assainissement
- Prise de compétence ruissellement agricole—érosion des sols

### Acteurs/Partenaires

**Elu référent :**  
**Jean-Pierre BLANCART, VP Eau / Assainissement**

**Délégué collecte et traitement :** VEOLIA – Eaux de l'Artois

- l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- la Chambre d'Agriculture
- SYMSAGEL
- Département
- Région

## 1- Culture, Tourisme et patrimoine



### Chiffres clés

- 11 centres culturels
- 1 association de développement culturel
- 1 scène nationale
- 1 projet d'économie sociale et solidaire
- 1 musée : le Louvre-Lens
- 1 office de tourisme intercommunal
- **Pays d'art et d'histoire /sensibilisation :**
  - jeune public : 4 000 jeunes
  - habitants : 3 200 pers
- **Office de Tourisme :**
  - Création du nouvel office de tourisme
  - Un tourisme de sens (du partage, de l'essentiel, de l'effort, ...)
- **Événementiel :**
  - Odyssée
- ♦ **Trail urbain :**
  - 3500 coureurs et marcheurs

La promotion et le développement culturel contribuent au mieux vivre et participent à l'identité du territoire.

- ♦ **Développement culturel du territoire :** la CALL l'accompagne par l'octroi de subventions et l'apport d'ingénierie. Elle soutient également des événements culturels qui participent au rayonnement du territoire et à sa mise en valeur.
- ♦ **Label Pays d'Art et d'Histoire :** mission de valorisation du patrimoine et d'appropriation du cadre de vie : *Action : « les habitants passagers », cette résidence-mission permet de sensibiliser les habitants et d'enclencher une dynamique d'appropriation collective autour des jardins des cités minières .*

- ♦ **Événementiel : les fêtes de la Sainte Barbe**

Nées de la volonté des élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, les Fêtes de la Sainte Barbe sont incontestablement devenues un rendez-vous attendu qui contribue à la fois à faire perdurer une tradition minière très ancrée et permet au territoire de célébrer son renouveau culturel et économique. Cet événement est le fruit d'une co-construction avec les collectivités locales, les acteurs touristiques et culturels du territoire dont le Musée du Louvre-Lens et la Scène Nationale Culture Commune.

- ♦ **L'accessibilité de l'offre culturelle :** La CALL y participe notamment en s'appuyant sur la Direction Communication et Télégohelle (27 agendas culturels au JT) et par une adhésion à la revue Artoiscope.
- ♦ **CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) :** Dans ce cadre, la CALL souhaite favoriser la rencontre entre les artistes et les habitants et plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans (en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France (DRAC) et l'Éducation Nationale).



### Enjeux et finalités du développement durable

--	--	--	--	--

- ### Perspectives
- Asseoir la compétence culturelle-développer d'autres dispositifs autour de l'image ou encore du livre dans les années à venir.
  - Tourisme : positionner le territoire comme destination sport. Mise en place d'une signalétique adaptée d'accessibilité aux sites.

- ### Acteurs/Partenaires
- Elu référent :**
- Philippe DUQUESNOY VP Culture
  - Laurent DUPORGE VP Développement économique / tourisme
- Partenaires :**
- Conseil Régional (CR)
  - Centres culturels
  - Partenaires socio-culturels
  - Communes
  - Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France (DRAC)
  - Éducation Nationale
  - Mission Bassin Minier

## 2- Sport et territoire

La CALL est engagée dans une politique sportive dynamique avec pour enjeu un partenariat fort avec le mouvement associatif. Il est un acteur reconnu du développement du bien-être, du sport et de ses valeurs sur notre territoire. L'intervention de la CALL se décline de la manière suivante :

- 1) promouvoir et valoriser le territoire par le sport
- 2) encourager et soutenir les initiatives
- 3) favoriser la pratique de l'activité physique et sportive pour tous.

### Chiffres clés

**3** équipements majeurs  
**886** équipements sportifs

**Subventions aux associations sportives :**  
**25** associations sportives de haut niveau 541 000€ de subventions.  
**215** associations sportives

**PASS SPORTS :**  
**11475** octroyés en 2020 (42 disciplines 60% de garçons et 40% de filles)  
**25** courses pédestres



### ◆ Soutien financier aux événements sportifs d'envergure récurrents

- Meeting d'Athlétisme : **5 000** spectateurs (5<sup>ème</sup> meeting mondial)
- La route du Louvre : **20 000** participants (ligue Hauts de France d'Athlétisme)
- Championnat de France de HIP-HOP : **4 000** spectateurs
- Tournoi international de Judo à Harnes
- Trail des pyramides noires

### ◆ Les coups de pouces :

**Afin d'aider les associations à mener à bien des événements sportifs, la Call attribue une subvention maximale de 2000€** (Trail et boucles de Noyelles-sous-Lens , Concours national d'attelages au Val de Souchez , Trail des Mingeux de Maguettes, La Canadian Race , Le cross Jean Villet, ...)



Labellisée **Terre de jeux 2024** afin de faire vivre à tous les émotions des jeux et à changer le quotidien de ses habitants grâce au sport.

### ◆ Partenariat avec le Racing Club de Lens

4750 enfants issus de quartiers prioritaires ont pu assister gratuitement à un match du Racing Club de Lens.

### ◆ Encouragement à la pratique sportive

La CALL a mis en place le « Pass'Sports », afin d'encourager la pratique sportive auprès des jeunes de moins de 18 ans et de favoriser une meilleure sociabilisation et cohésion sociale, dans un souci d'égalité afin de lever les freins financiers rencontrés par certaines familles pour inscrire leur enfant dans un club sportif et obtenir 30€ de déduction offert par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour toute inscription dans un club sportif du territoire.



**Déclenchement du plan piscine et du savoir nager:** favoriser l'égal accès des scolaires à l'apprentissage de la natation pour corriger d'éventuelles disparités sociales. Cet enjeu est une priorité pour la Communauté d'Agglomération ; développer la pratique sportive à l'échelle de l'agglomération et contribuer au rayonnement du territoire ; répondre aux besoins des habitants en proposant une offre diversifiée et un accès équitable aux équipements, tenant compte des critères de mobilités urbaines.

### Enjeux et finalités du développement durable

--	--	--	--	--

### Perspectives 2020-2021

- Mise en œuvre du plan piscine.
- Révision de la politique de subvention des associations sportives.
- Reconduction du « Pass'Sport »
- \* Remise en état des 140 km de sentiers pédestres.

### Acteurs/Partenaires

**Elu référent :** Jacques LARIVIERE, VP Sport

- Partenaires :**
- Ligue Hauts de France d'Athlétisme (route du Louvre)
  - Mission Bassin Minier (MBM) (trail des pyramides)
  - Associations sportives
  - Vivalley, faculté des sports, IRBMS, CDOS, maison des sports, CROS, DRJSCS
  - L'Office de Tourisme et du patrimoine

## 3- Communication

La CALL met l'accent sur la lisibilité de ses politiques publiques et priorise l'accès à l'information au plus grand nombre par la modernisation de ses outils de communication (site internet, réseaux sociaux, TV, plan médias...). Elle permet aussi de relayer l'information auprès des habitants du territoire, pour favoriser leur connaissance des actions publiques, leur participation ; une mission qui permet aussi de renforcer la cohésion sociale et l'attachement à l'agglomération. Elle assume aussi une fonction de marketing territorial à destination des entreprises, des investisseurs et des visiteurs dont le but essentiel est de favoriser l'attractivité.

### Chiffres clés

#### ◆ Communication

• **L'info de l'Agglo** :  
Conception et diffusion à **100 000** exemplaires sur papier norme PEFC

• **Plantons le décor** :  
Diffusion à **100 000** exemplaires

- **Manifestations et missions phares**
  - Fête Paysanne
  - Sainte Barbe
  - Route du Louvre
  - Salon International des métiers d'Art
  - Meeting Lens Air Show
  - Trail Urbain de Lens-Liévin
  - Semaine Européenne de Réduction des déchets (SERD)

#### ◆ Télégohelle

- JT avec **12** reportages/semaine
- **1** module invité
- **1** magazine des sports
- **1** magazine culturel
- Emission cœur de ville

#### ◆ Internet

- Gestion du dispositif PASS'SPORT
- Permis de louer

#### ◆ Communication

Le rôle de la communication est d'assurer la promotion de la CALL, de son territoire, de ses actions et missions, auprès de la population et en lien avec les services. Par le biais de :

- Journal « L'Info de l'Agglo »,
- Plaquettes, flyers, affiches, kakémonos, objets publicitaires...
- Multi-média, audiovisuel, Tv, radio,
- Site web, réseaux sociaux,
- Publicités Presse Quotidienne Régionale
- Campagnes Radio locales
- Relations presse
- Relations avec les communes

Par ailleurs, un plan médias s'est mis en place depuis de nombreuses années afin de renforcer la visibilité de la CALL auprès du grand public. Les relations avec les organes de presse ont été entretenues de façon soutenue.

La direction de la communication est aussi fortement impliquée dans l'organisation d'événements et manifestations diverses et mobilisée sur les thématiques REV3 et environnementales.

#### ◆ Audiovisuel

Télégohelle est la chaîne d'infos locales et citoyenne de l'agglomération :  
Elle contribue à la promotion du territoire via son antenne, sa diffusion web et ses réseaux sociaux qui permettent de toucher un public plus large et plus jeune.

Elle assure la diffusion d'un JT permettant de rendre compte des actions de la CALL (orientations, compétences, nouveautés, événements...) et relaie l'actualité des communes, des associations et des entreprises du territoire.

Elle propose donc des émissions d'information de proximité, en couvrant les événements locaux et en assurant une veille journalistique. Le temps d'antenne est consacré aux initiatives locales, mettant en valeur un territoire riche culturellement et humainement. Elle incite son public, au travers de ses programmes, avec le soutien des partenaires (RBM, radio locale associative) à s'impliquer dans la vie citoyenne.

Elle participe également à l'inclusion sociale, en formant des jeunes issus des écoles de la Région aux métiers de journalistes et audiovisuels.

Elle favorise les programmes courts et gratuits réalisés en interne pour diminuer les coûts de production.

Télégohelle circule en véhicule électrique pour la majeure partie de ses déplacements et de nombreux travaux sont ou vont être effectués dans les locaux pour favoriser le développement durable et rendre le bâtiment moins énergivore au niveau des éclairages et du chauffage.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Réduire le déficit d'image de la CALL et continuité dans la modernisation des outils de communication
- Revoir et améliorer le fonctionnement de la chaîne (émissions, diffusion, identité graphique..)
- Etudier la collaboration de Télégohelle avec d'autres médias locaux
- Moderniser la chaîne (régie, caméra...)
- Développer la visibilité sur les réseaux sociaux
- Revoir la charte graphique

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Sylvain ROBERT**, Président

#### Partenaires :

- les communes
- Euralens
- CCI, CMA
- Radio Bassin Minier (RBM)
- la presse régionale
- les écoles et universités (formations)
- Préfecture
- Département
- Région
- Pôle Métropolitain

## 4- Politique de la Ville

### Chiffres clés

#### • Contrat de Ville

21 quartiers prioritaires sur 19 communes de l'agglomération représentant près de 56 000 habitants

**Programmation 2019** : 216 projets (pour près de 4 millions d'euros)

• Le Village des sciences : - 1 500 visiteurs (950 particuliers et 550 élèves).

• Prévention routière: 13<sup>ème</sup> challenge prévention routière: 117 enfants de CM2 ont participé au 12<sup>ème</sup> Challenge de Prévention routière

• Maison de la Justice - 14 163 personnes accueillies en 2019 dont près de la moitié d'entre elles pour des questions liées à l'accès aux droits

*La politique de la ville accorde une priorité à la participation des habitants. Ce contexte implique un réinvestissement fort de l'agglomération, non seulement pour assurer le portage du contrat de ville, mais aussi pour définir et mener un projet de cohésion sociale sur l'ensemble du territoire.*

#### ♦ Politique de la Ville

La situation sociale justifie une intervention publique renforcée afin d'en faire un axe majeur du projet territorial de cohésion sociale et ainsi valoriser et mutualiser les expériences locales, notamment par le biais :

- du **Contrat de Ville—volet « améliorer l'habitat, le cadre de vie et l'environnement »** : inciter les bailleurs sociaux à investir dans des actions de développement social sur les quartiers prioritaires. Prolongé jusqu'au 31 décembre 2022, le Contrat de Ville a fait l'objet d'un Protocole d'engagements renforcés et réciproques, annexé au contrat et qui met en exergue 14 engagements.
- Lancement d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt Cohésion Sociale).
- des résultats de l'appel à projets qui a mis en exergue **l'importance de renforcer les dynamiques autour de l'emploi, de l'éducation, de l'inclusion numérique et de la lutte contre les discriminations**

#### ♦ La Maison de la Justice et du Droit

Elle assure des missions d'assistance du greffier et d'informations juridiques dans les domaines divers du droit civil, de la famille, du logement ou du droit du travail. Elle agit également en matière de droit pénal avec le concours des délégués du Procureur de la République, des associations et acteurs locaux.

#### ♦ Le Village des Sciences et Techniques

Cette manifestation, organisée chaque année par la CALL, a pour but de rassembler sur un même site amateurs et professionnels, tous bénévoles, afin de faire découvrir à tous et en particulier aux plus jeunes, les sciences de manière ludique et de témoigner de l'intérêt des sciences dans la vie quotidienne en s'appuyant sur des expériences concrètes.

#### ♦ Engagement en matière de sécurité, de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes réaffirmé

Redynamisation du **CISPD** (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), soutien aux associations de lutte contre les violences faites aux femmes ...

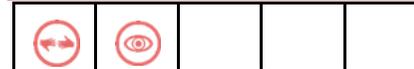
#### ♦ Mise en place d'une action mobilité-collégiens

Pour lever les freins psychologiques à la mobilité des jeunes, la CALL a initié une opération expérimentale sur 5 classes de 3<sup>ème</sup> de collèges en REP + (en partenariat avec TADAO).

#### ♦ Prévention en matière de santé

- Co-financement par la C.A.L.L. de trois postes d'Adultes Relais Médiateurs Santé attribués à l'association Secours Populaire Français et à l'APSA à qui ils sont rattachés.
- Signature du Contrat Local de Santé le 25 septembre 2019.
- Mise en place d'un Atelier Santé Ville (ASV) en 2019.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2020-2021

- Mise en place d'un plan de lutte contre les discriminations.
- Reconduction de l'Ami cohésion sociale

### Acteurs/Partenaires

- Elu référent : **Alain BAVAY**, VP Politique de la Ville, Cohésion Sociale et Enseignement Supérieur
- Partenaires : Contrat de Ville:
  - Les communes
  - L'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, la CAF
  - Les associations en rapport avec la Politique de la Ville
- Village des sciences :
  - Le Forum Départemental des Sciences à Villeneuve d'Ascq ...
  - L'Education nationale
  - Les associations
  - Les chercheurs et professionnels
- Maison de la Justice et du droit (MJD):
  - Les associations (ASEJ, ADAE, France Victime, ...)
  - Le service pénitentiaire d'insertion et de probation
- Prévention santé :
  - l'ARS,
  - Le Secours Populaire Français,
  - l'APSA
- Action mobilité collégiens:
  - Education Nationale
  - TADAO

## 1 – Trame Verte et Bleue – Biodiversité

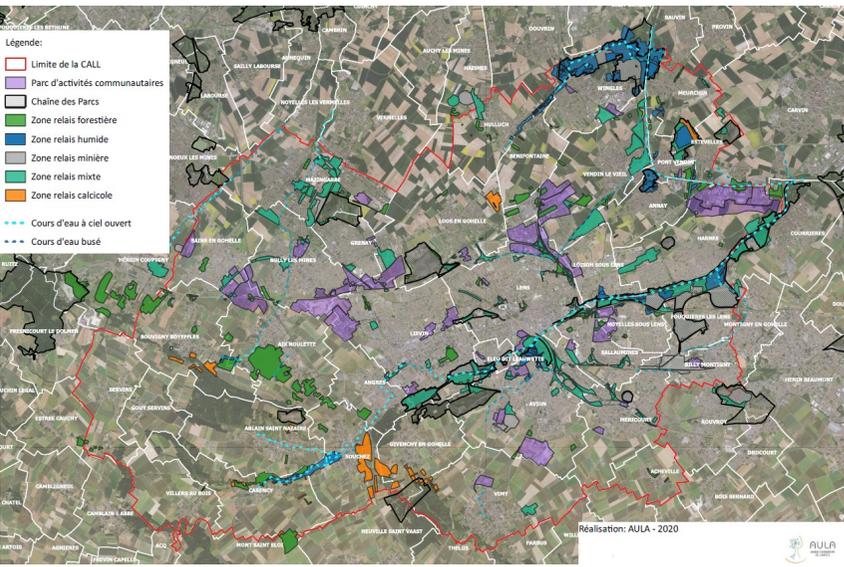
### Chiffres clés

- **Chiffres du SCoT LENS-LIEVIN -HENIN-CARVIN:**
  - Les espaces naturels ne représentent que 11 % du territoire du SCoT
  - Selon les données de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), en 2013, 647 espèces végétales sont présentes sur le territoire dont 1 espèce sur 4 est considérée comme rare et dont 39 espèces sont sur la liste rouge des plantes menacées à échelle régionale. 103 ont disparu depuis 1990 . Seul un faible pourcentage du territoire est protégé par une protection réglementaire forte ou géré par une structure comme le CEN. Ainsi, 8 sites sont classés comme Espaces Naturels Sensibles.

*Définition : C'est un outil d'aménagement durable du territoire qui vise à reconstituer un réseau écologique permettant aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire,... La trame verte et bleue est constituée de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques qui les relie. La trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle de l'environnement dont l'ambition est d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers des actions de préservation et de restauration des continuités écologiques.*

*Même si sa vocation première est écologique, la TVB peut être considérée comme multifonctionnelle, apportant une diversité de contributions positives à la vie, au sein de l'agglomération : protection de la ressource en eau, support de déplacements doux, contribution à la santé et au bien-être, qualité des paysages, ....*

*C'est l'image d'un territoire qui met en exergue son attractivité et sa qualité de vie.*



**Mission d'accompagnement de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA)**

L'AULA accompagne la CALL dans l'élaboration du schéma Trame Verte et Bleue (planificatrice et opérationnelle) sur le territoire.

Démarrage du travail : fin 2019.  
 Une cartographie a été réalisée en identifiant l'ensemble des zones relais, des réservoirs de biodiversité et des corridors existants ou à créer.

### Enjeux et finalités du développement durable

### Perspectives 2020/2021

Schéma TVB : Mise en place de la gouvernance pour co-construire le schéma trame verte et bleue planificatrice et opérationnelle.

### Acteurs/Partenaires

Elu référent :  
**Dominique ROBILLART**, VP Grands Projets et Communes Rurales

Partenaires :  
 les communes  
 Les partenaires institutionnels  
 AULA, EURALENS, PMA , EDEN 62  
 Associations : CPIE Chaîne des Terriils, CEN  
**FDC62** (Fédération de Chasse)  
 Le monde agricole  
 Les acteurs locaux ....

## 2- Gestion du patrimoine naturel

Contribuer à la qualité environnementale, au cadre de vie, à l'adaptation au changement climatique.

### Chiffres clés

#### • Régie d'entretien des espaces verts :

- 12 personnes ;
- 1 responsable des équipes ;
- 5 agents en gestion des espaces verts ;
- 3 agents en gestion des cours d'eau ;
- 3 agents en gestion du patrimoine arboré

#### Sites concernés :

- L'anneau de la mémoire
- Le musée de la grande guerre : mémorial Lens 14/18,
- Le site du 11/19,
- Les pistes de l'aérodrome de Bénifontaine,
- L'hôtel Communautaire,
- La boucle 18

#### ◆ L'entretien des espaces naturels de la CALL

##### • Le patrimoine arboré

La CALL assure la sécurisation et l'entretien de l'ensemble du patrimoine arboré de la CALL.

Les modalités d'entretien du patrimoine arboré prennent en compte la morphologie, la physiologie et les périodes de taille de l'arbre, l'application de la taille raisonnée sur le patrimoine arboré et les petits boisements.

Un plan de gestion et le géo référencement du patrimoine arboré a permis l'optimisation des interventions et a favorisé la diversification des essences et classes d'âge des arbres au parc des Cytises, sur le parc PA du Bois Rigault et le bois Choisy (derrière le crématorium).

##### • La gestion des rivières

L'équipe des agents de rivières de la CALL entretient le Carency, le Saint Nazaire et la Souchez sur un territoire d'environ 15 km de cours d'eau.

Les différentes interventions permettent la libre circulation de l'eau afin d'éviter les débordements en amont, de manière à limiter et ralentir l'érosion naturelle des berges et éviter les inondations des terres agricoles et des routes qui deviennent alors impraticables.

#### ◆ Gestion du patrimoine naturel de la CALL

La CALL participe à la gestion des Espaces Naturels Sensibles dans le cadre de :



- **la convention de partenariat** qu'elle a signée avec le syndicat mixte EDEN 62. Un bilan de gestion est présenté chaque année afin de connaître les impacts de cette gestion sur l'évolution écologique des sites.

- du **plan de gestion multi-sites 2017-2026** et l'étude paysagère des terrils classés en ENS élaboré par EDEN 62.

La CALL intervient également auprès d'EDEN 62 dans le maintien des équilibres écologiques sur quelques sites par la mise en place de la gestion cynégétique (En 2019, renouvellement de la convention cadre pour deux saisons de chasse).

#### ◆ Les espaces verts

La CALL se doit d'entretenir ses sites communautaires dans le cadre d'une démarche de développement durable :

- le broyage des végétaux, arbres, arbustes servent de paillage pour les massifs de fleurs et d'arbustes,
- le désherbage des massifs de fleurs est réalisé manuellement sans adjonction de produits phytosanitaires,
- le désherbage des allées et cheminements sont réalisés manuellement et de manière thermique (achat d'un brûleur à gaz).

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Dominique ROBILLART**, VP Grands Projets et Communes Rurales

#### Partenaires :

- ID VERDE/PINSON (entreprises d'entretien des espaces verts)
- EDEN 62
- les communes.
- la FDC62 (Fédération de Chasse)

## 3- Surveillance et conservation du patrimoine communautaire

**Enjeux et finalités du**

Le 21 octobre 2019, l'agent chargé de la « surveillance et conservation du patrimoine » a intégré la direction

- ◆ Les missions**
- Contrôle des occupations illicites,
  - Prévenir les actes de malveillance,
  - Sensibiliser les contrevenants,
  - Informer les usagers,

- ◆ Domaines d'intervention**
- Conservation du domaine public et privé ,
  - Atteintes aux biens,
  - Protection de l'environnement,

**Chiffres clés**

Nombre d'agent affecté à cette mission : **1**

Dépôts sauvages relevés : **392**

Implantations illicites de résidences mobiles des gens du voyage contrôlées : **14**

Découvertes d'engins explosifs : **4**

Véhicules ventouses relevés : **3**



**Acteurs/Partenaires**

Elu référent :

- Le Vice-Président chargé de la politique foncière

Partenaires :

- Les collectivités membres de l' EPCI,
- Les services communautaires.

## 4- Le parc des Cytises



Le parc des Cytises géré par la CALL depuis 2003, représente à lui seul un modèle écologique puisqu'il concourt à lui seul aux 5 enjeux et finalités du développement durable.

En effet ce parc de 15 hectares, comprenant, un espace boisé, une plaine de jeux et une aire animalière contribue à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique, au travers d'un modèle écoresponsable qui permet de conforter un vrai lien social, de par sa gratuité, ses grands espaces ouverts au public ou son enclos pédagogique et apporte ainsi au plus grand nombre (des milliers de visiteurs/semaine en été) un espace de détente et de convivialité notamment pour les populations défavorisées n'ayant pas accès à d'autres formes de loisirs.

### Chiffres clés

#### • Le parc

- signalétique du parc et le renouvellement d'une partie du mobilier urbain (bancs) : réalisée avec un matériau recyclé (bouchons de bouteilles), plus résistant

- un parcours de santé destiné aux **457 000** visiteurs/an

- sous-bois : **7ha** composés d'essences locales : frênes, érables, charmes...

#### • Parcours d'orientation :

- **1** circuit ludique adapté aux enfants ;
- **1** circuit de découverte de l'orientation (accessible aux personnes à mobilité réduite) ;
- **4** circuits réservés aux initiés de la course (550m, 700m, 1 000m et 2 100m).

#### ◆ L'Aire animalière

Avec une quinzaine d'enclos et volières et une mare à anatidés, le « zoo » est riche d'un cheptel de plus de **500** spécimens répartis en quelques 85 espèces.



#### ◆ La partie boisée du parc

Le parc inclut une pinède, une sapinière et un sous-bois composé d'essences locales, idéaux comme lieux de promenades, ou pour un pique-nique (bancs, tables).

Depuis fin 2016, le Parc des Cytises permet de s'initier à l'orientation (**6** parcours).



#### ◆ La plaine de jeux

Cet espace engazonné est équipé d'une vingtaine de jeux pour enfants :

- 1 city stade
- Aire de jeux « le coin des poussins »
- 1 parcours d'orientation ludique adapté aux enfants



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Engagement du programme de restructuration du parc des cytises.

### Acteurs/Partenaires

Elu : Jacques JAKUBOSZAK, Maire de Bénifontaine

#### Partenaires :

- IME Léonce MALECOT
- Foyer rayon vert : structure d'accueil d'adultes handicapés
- Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
- DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations)
- Laboratoire Départ d'Analyses (LDA)
- Les zoos de Lille et Maubeuge principalement (*sinon tous les zoos dans le cadre des échanges animaliers*)

## 1- L'habitat - parc privé

La CALL poursuit ses actions d'amélioration de la qualité de l'habitat tout en réduisant son impact environnemental et en favorisant un fonctionnement économique et social durable en encourageant et en accompagnant les ménages dans leurs démarches vers la transition énergétique.

### Chiffres clés

#### Programme « Habiter mieux » 2019:

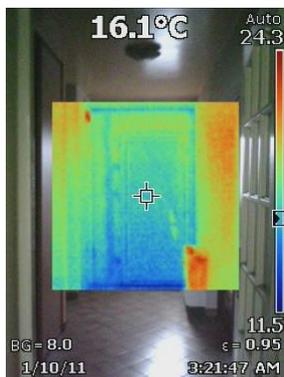
- CALL : 585 primes
- ANAH (2019) :
- 1 946 appels téléphoniques
- 431 visites
- 1 173 subventions

#### EIE (2019) :

- Conseils :
- 655 personnes conseillées
- 760 contacts
- 821 conseils personnalisés

#### Animation :

- 655 personnes sensibilisées
- 18 actions



#### Dispositif « Habiter mieux »

##### Accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation énergétique qui se traduit par :

- un accueil physique et téléphonique
- l'instruction technique, administrative et financière des demandes de subvention Anah
- l'instruction des demandes de subventions CALL
- un service gratuit d'information avec l'Espace Info Energie
- une Thermographie aérienne

##### Lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne

Dispositif financier incitatif pour aider les propriétaires ou bailleurs à réaliser des travaux liés aux économies d'énergie, à l'habitat indigne (jusqu'au 31 mai 2018) .

Délibération pour la mise en place du permis de louer (26/06/2019) pour une application au 01.01.2020

- Favoriser le bien vieillir et le maintien à domicile via le PIG (jusqu'au 31/05/18) mais aussi par le biais d'aides financières ANAH et CALL

#### L'Espace Info Energie de la CALL

Il permet d'informer et de sensibiliser la population sur les enjeux et solutions énergétiques (éco-gestes, isolation, financement, prêt de matériel de mesure...) en collaboration avec le service « Habitat », par le biais :

- de conseils personnalisés (définition de projet, subventions, etc...),
- d'animations : participation aux événements locaux (Salon habitat de Lens, fête du printemps à Loison-sous-Lens, Lens Nat'Ur) et en lien avec d'autres acteurs du territoire à destination de la population ou des professionnels (ateliers éco-gestes, initiation à la thermographie aérienne, éco-construction, bâtiments performants, clubs entreprises...)
- d'actions de communication : presse locale, radios locales, sites internet de la CALL et communes, flyers, Télégohelle, brèves EIE.

Il a ainsi contribué à générer 4.181.237 € de travaux de rénovation énergétique sur le territoire en 2019.



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2020

- Lancement du PIG Précarité Énergétique et Habitat Indigne
- Déploiement du Permis de louer au 01.01.2020
- Finalisation de l'étude pré opérationnelle OPAH RU sur les villes de Len, de Liévin et de Harnes.
- Ouverture de la Maison de l'Habitat Durable fin d'année 2020

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**François LEMAIRE** VP Habitat

#### Partenaires :

- l'Espace Info Energie (EIE) - Inhari
- ADIL
- IS62
- SOLIHA
- les communes et CCAS
- l'ensemble des acteurs de la filière logement
- CAF
- Département

#### Partenaires financiers :

- L'Etat / DDTM
- Le Conseil Régional
- ANAH
- La Caisse Dépôts et Consignations
- Action Logement

## 2- L'habitat - parc public

La CALL concourt :

- à la production de logements locatifs sociaux répondant aux attentes de la population et respectant les normes en termes de développement durable et d'économie d'énergie dans le cadre de la délégation des Aides à la pierre ;
- à la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat pour la période 2014 – 2020, qui préconise notamment de produire 1310 logements/an sur le territoire de la CALL ;
- à l'engagement dans la recherche de l'innovation dans le logement locatif social par la mobilisation des fonds propres pour des opérations remarquables sises sur son territoire par le lancement d'une démarche d'appel à projets à l'attention des bailleurs sociaux et des promoteurs immobiliers (une opération portée par Maisons & cités financée en 2019 à hauteur de 40 000 € sur la commune de Méricourt).

### Chiffres clés

- **Aides à la pierre :**
- **726 290,50 €** affectés (crédits délégués par l'Etat)
- **20** opérations financées
- **488** logements subventionnés ou agréés (dont 78 très sociaux)
- **1** Pension de famille de 24 logements
- **53** logements en accession à la propriété
- **1** opération de démolition de 12 logements financée

### Production de logements locatifs sociaux neufs certifiés économes en énergie

Le coût de l'énergie est un poste de dépense important chez les locataires.

Proposer, dès la construction des logements économes en énergie permet aux futurs locataires de voir leurs charges diminuer.

Afin d'accompagner cette démarche, au-delà des obligations de droit commun dans le cadre de l'octroi des financements au titre de la délégation des Aides à la pierre, la C.A.L.L., a conventionné depuis 2017, avec un organisme certificateur de logement (le CERQUAL) afin de s'assurer de l'homogénéité de la production de logements locatifs en neuf et en réhabilitation sur l'ensemble du territoire communautaire.



### Le Programme Local de l'Habitat

Le document régit la politique de l'Habitat à travers ses orientations et son programme d'action sur une durée de 6 ans.

Après le bilan réalisé à mi-parcours en 2018, l'année 2019 a été consacrée à définir le cadre et à organiser le lancement d'une consultation pour être accompagné dans la définition et la rédaction de ce document stratégique pour la période 2021—2026 au cours de l'année 2020.

Pour la thématique de l'Habitat, ce document cadre l'intervention de la collectivité sur le champ du développement durable.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2020-2021

- Rédaction et validation du PLH 3 (2021—2026);
- Production de logements locatifs sociaux répondant aux attentes des populations plus spécifiques (jeunes et personnes âgées)
- Partage des orientations des bailleurs sociaux au travers des Conventions d'Utilité Sociale qui doivent expliciter les stratégies de développement sur le territoire communautaire.

### Acteurs/Partenaires

Elu référent :

**François LEMAIRE** VP Habitat

Partenaires :

- CERQUAL (certification logements)
- les communes
- la CIL (Conférence Intercommunale pour le Logement)
- les bailleurs sociaux
- l'ensemble des acteurs de la filière logement

Partenaires financiers :

- l'Etat : ERBM (plan d'aide pour le Renouveau du Bassin Minier)
- le Conseil Régional
- la Caisse Dépôts et Consignations

### 3- L'habitat - L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier

**Chiffres clés en 2019**

- **Aides à la pierre :**
- **3 114 000 €** (crédits délégués par l'Etat)
- **2 134 000 €** (crédits CALL)
- **346** logements subventionnés
- **29** Cités minières programmées pour 2018/2028
- **16** communes concernées (Bully-les-Mines, Harnes, Lens, Sallaumines, Sains-en-Gohelle, Méricourt, Liévin, Angres, Avion, Billy-Montigny, Fouquières-les-Lens, Grenay, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Noyelles-sous-Lens et Vendin-le-Vieil)
- **6 études urbaines démarrées sur 8** des cités du triennal 2018/2020

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (E.R.B.M.) est un programme sur 10 ans (2018/2028) qui vise à doubler le rythme de réhabilitation du patrimoine minier (23 000 logements au-delà de l'étiquette D) des bailleurs sociaux, à rénover les cités minières et à développer des projets dans divers domaines (mobilité, sport, culture, tourisme, loisirs, santé...). La CALL est signataire de l'ERBM aux côtés de l'Etat, de la Région, des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que des 8 EPCI du bassin minier. La CALL est garante de la dimension intégrée des opérations de rénovation menées sur les Cités. Aux côtés des communes concernées, elle copilote les opérations et notamment les études urbaines qui définiront les meilleures stratégies à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des espaces publics et renforcer l'attractivité des cités minières.

La CALL concourt au cofinancement des études urbaines et au financement de la réhabilitation thermique des logements situés dans les cités ERBM (29 cités ERBM, 5 000 logements sur le territoire de la CALL) : elle accompagne l'effort par l'octroi de moyens supplémentaires aux bailleurs sociaux sur certains axes forts (atteinte de l'étiquette énergétique C voire BBC Rénovation, autoproduction d'énergie, clause insertion, traitement des abords et façades, opérations de restructurations très lourdes réorganisation lourde du logement) ;

**Réhabilitation du parc minier - ERBM**

Cette réhabilitation s'inscrit dans un contexte de déficit d'image des cités minières et répond à la trop grande part du budget des ménages consacrée aux dépenses d'énergie. Aussi, afin de permettre aux populations en place de disposer de logements économes et rénovés permettant de répondre aux modes de vie actuels et d'attirer de nouvelles populations vers ces typologies d'habitat remarquables, l'enjeu est d'accélérer la rénovation de ces logements et de ces quartiers liés à l'exploitation minière afin de permettre le changement d'image du territoire.

Les moyens mobilisés par l'Etat au travers de ce dispositif, rejoint par le Conseil Régional, l'Union Européenne, la CALL, et le Conseil départemental doivent permettre ce basculement d'ici 10 ans.



**Les études urbaines**

Afin de garantir la dimension intégrée des projets sur les Cités minières, le volet réhabilitation de l'habitat et les volets urbain, paysager, environnemental, patrimonial, mobilités sont traités de manière concomitante en associant les habitants à leur conception et à leur mise en œuvre. La CALL garantit la cohérence, met en place et assure le pilotage des études urbaines avec les villes concernées, accompagne et aide à la structuration des projets exemplaires et innovants avec les partenaires et les acteurs du territoire.

**Enjeux et finalités du développement durable**

--	--	--	--	--

**Perspectives 2020/2021**

- Finaliser les premières études urbaines
- Travailler avec les bailleurs sociaux et les autres partenaires (CD2e, Mission Bassin Minier, ABF...) sur le programme de réhabilitation des logements miniers
- Travailler sur le démarrage des opérations sur les cités 2021/2023

**Acteurs/Partenaires**

**Elu référent :**  
**Sylvain ROBERT**, Président

**Partenaires :**

- l'Etat (Délégation interministérielle à l'ERBM, DDTM, DRAC, ABF...),
- les bailleurs sociaux ,
- les collectivités locales,
- les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation,
- le Cd2e,
- la Mission Bassin Minier,
- l'Agence d'Urbanisme de l'Artois

**Partenaires financiers :**

- l'Etat : 100 millions d'euros sur 10 ans,
- le Conseil Régional : 30 millions d'euros sur 10 ans,
- le Conseil Départemental : 20 millions d'euros sur 10 ans,
- la CALL : 30 millions d'euros sur 10 ans

## 4 – Le NPNRU

Améliorer l'attractivité des quartiers (qualité des logements, rénovation, espaces et équipements publics), en y intégrant l'ensemble des enjeux liés à la cohésion sociale et à l'environnement, font partie des principaux objectifs de ces vastes programmes de renouvellement urbain. Ils traduisent la volonté de favoriser le vivre ensemble et une volonté partagée par tous les acteurs : habitants, communes, associations bailleurs sociaux, CALL afin de redonner à ces quartiers une image positive.

### Chiffres clés

- 1 quartier d'intérêt national et 2 quartiers d'intérêt régional.
- 180 millions d'euros d'investissement tous partenaires confondus.
- 278 logements sociaux réhabilités et 65 en construction neuve.
- 101 logements neufs et réhabilités en accession à la propriété.

### ♦ 2019, une année charnière pour le projet

Le projet a été validé au national lors du Comité d'Engagement du 23 octobre 2019.

La CALL et les trois communes ont inscrit la TRI comme objectif d'excellence du projet. Afin de garantir la réussite du projet sous l'angle de la TRI, la CALL, avec les partenaires a réfléchi à la mise en place d'indicateurs spécifiques

OBJECTIF D'EXCELLENCE : L'HABITAT		
<p><b>La stratégie du Projet de Territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir de nouvelles formes d'habitat adaptées aux besoins évolutifs des populations</li> <li>- Devenir un territoire pilote et expérimental en matière de rénovation énergétique de l'habitat</li> </ul>	<p><b>Les enjeux du contrat de ville :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'habitat, le cadre de vie et l'environnement</li> <li>- Identifier et valoriser les paramètres environnementaux dans l'aménagement durable du territoire et du cadre de vie</li> </ul>	<p><b>Les référentiels TRI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers</li> <li>- Réaliser des aménagements et des programmes immobiliers de qualité, anticiper les évolutions et mutations futures</li> </ul>
OBJECTIF D'EXCELLENCE : LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		
<p><b>La stratégie du Projet de Territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et promouvoir les filières d'excellence sur le territoire (tourisme, tourisme et éco-activités)</li> <li>- Encourager les initiatives relevant de l'ESS - Intégrer une logique d'économie circulaire</li> </ul>	<p><b>Les enjeux du contrat de ville :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'inclusion sociale et développer la cohésion sociale dans les GPV</li> <li>- Encourager l'insertion professionnelle et soutenir les démarches de l'ESS</li> </ul>	<p><b>Les référentiels TRI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la recherche et le développement économique régional en valorisant les filières écologiques mais également l'ESS</li> <li>- Soutenir les activités économiques locales qui s'insèrent dans des démarches d'économie circulaire</li> </ul>
OBJECTIF D'EXCELLENCE : L'ATTRACTIVITE DES QUARTIERS ET DU TERRITOIRE		
<p><b>La stratégie du Projet de Territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et promouvoir les atouts culturels, économiques, sportifs du territoire pour renforcer son attractivité</li> </ul>	<p><b>Les enjeux du contrat de ville :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'attractivité des GPV</li> <li>- Développement de l'offre des services de proximité et requalification des espaces et équipements publics de proximité</li> </ul>	<p><b>Les référentiels TRI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des fonctions urbaines de proximité et assurer une mixité de programmes en associant les lieux culturels, les surfaces commerciales et de services, les équipements publics et espaces de plein air.</li> </ul>
OBJECTIF D'EXCELLENCE : LA MOBILITE		
<p><b>La stratégie du Projet de Territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la mobilité intermodale des habitants</li> <li>- Promouvoir les mobilités douces et partagées</li> </ul>	<p><b>Les enjeux du contrat de ville :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien à la mobilité des habitants</li> <li>- Accompagner à l'utilisation des moyens de transports (transport en commun, transport partagé ou mode doux) dans une logique d'autonomisation des publics</li> </ul>	<p><b>Les référentiels TRI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la part des transports partagés (transports en commun, covoiturage)</li> <li>- Augmenter la part des mobilités non consommatrices (déplacements pédestres, usage du vélo)</li> </ul>

### ♦ Des projets urbains qui visent l'excellence en matière de développement durable

Malgré leurs différences en termes de trame urbaine et d'architecture, les trois projets de la CALL ont une seule et même ambition : opérer un profond renouvellement de l'image de ces quartiers par l'exemplarité sur l'ensemble des thèmes :

- suivi des relogements des habitants en veillant à une stricte maîtrise des dépenses de loyers,
- rénovation énergétique des logements avec l'objectif d'atteindre l'étiquette C au minimum tout en limitant l'augmentation des loyers,
- émergence d'un programme immobilier exemplaire en matière de TRI sur chacun des quartiers,
- activer les clauses d'insertion / levier à destination des publics cibles, en développant une approche qualitative pour un parcours durable,
- poursuivre la co-construction des quartiers avec les habitants,
- revégétalisation des espaces publics et résidentialisation vertueuse des logements (continuités écologiques,...).



Atelier participatif, Cité 12-14



Programme neuf Maison et Cités, Cité 12-14

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2020-2021

- Mise en place d'un projet d'agriculture urbaine dans le cadre de l'AMI quartiers fertiles de l'ANRU.
- Primes TRI pour la construction et la rénovation, ainsi que pour la prise en compte de la biodiversité dans des résidentialisations de logement.

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Alain BAVAY**, VP politique de la Ville et renouvellement urbain

### Partenaires :

- les communes d'Avion, Lens et Liévin
- la Région
- Action Logement
- l'ANRU
- l'Etat
- les bailleurs sociaux Maisons et Cités, Pas-de-Calais Habitat et SIA Habitat
- les associations locales

## 1- Achats publics - clauses environnementales et sociales

### Chiffres clés

#### ◆ **Clauses sociales**

##### **Eau Potable/**

##### **Assainissement :**

- Tx asst/EP Harnes : **356 h**

- Tx asst/EP Billy-Montigny :

Tranche ferme : **392 h**

Tranche optionnelle n°1 : **115 h**

Tranche optionnelle n°2 : **45 h**

- Tx asst/EP Vendin-le-Vieil : **1 130 h**  
(lot1) **152 h** (lot2)

##### **Gestion des déchets :**

Extension de la déchèterie de Sallaumines : **275 h**  
(lot 2 VRD)

##### **Maîtrise d'ouvrage :**

Travaux de réhabilitation de l'annexe du mémorial 14-18

à Souchez :

Lot 3 : **41 h**

Lot 4 : **75 h**

Lot 5 : **90 h**

#### • **Clauses environnementales :**

- **Eau de l'Artois/VEOLIA :**  
18 000 arbres à planter sur la durée du contrat

1- **Clauses SOCIALES** : permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Ainsi la clause d'insertion permet de réserver une part des heures de travail générées par nos marchés, à la réalisation d'une action d'insertion.

2- **Clauses ENVIRONNEMENTALES** : les préoccupations environnementales sont intégrées dans le processus d'achat à différentes étapes : lors de la définition du besoin, lors de la présentation des candidatures, lors de la présentation des offres ou au stade de l'exécution du marché public (spécifications techniques, labels ou les écolabels, savoir-faire des candi-

Sont concernés par ces clauses les services (et marchés reconductibles) :

- Etudes et Travaux Eau/Assainissement : volume d'heures consacrées à l'insertion dans les marchés
- Maintenance et entretien du patrimoine (MEP) : gestion des espaces verts (matériels utilisés pour la gestion différenciée, tri des déchets de chantiers...)
- Gestion des services au public et ressources internes : produits d'entretien ayant l'écolabel, lettre verte, entreprise d'insertion pour les achats de viennoiseries...
- Eau et Réseaux : DSP Eau Potable /Assainissement : contrats de distribution et de production (plantations, ruches...).
- Valorisation des déchets : prise en compte des critères de développement durable (garanties et démarches environnementales, matériaux recyclés, certificats de conformité à la réglementation ICPE...)
- Maîtrise d'ouvrage : volume d'heures consacrées à l'insertion dans les marchés, prise en compte des critères de développement durable (matériaux et démarche HQE...)

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2019-2020

- Etendre et poursuivre l'insertion des clauses sociales et environnementales dans nos marchés (*Crématorium, déchèteries, plan piscine, salle polyvalente...*)
- Prendre en compte l'économie circulaire dans les achats publics
- Prise en compte, **systematique**, des critères et conditions d'exécution en lien avec le développement durable dans les marchés publics éligibles.

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents :

**André KUCHCINSKI** - Président de la CAO, Jurys et DSP et ses membres.

**Tous les Vice-Présidents concernés par ces marchés .**

#### Partenaires :

- le P.L.I.E  
⇒ information et accompagnement des entreprises lors de la remise de leur offre  
⇒ suivi et contrôle de la bonne application
- Eau de l'Artois/VEOLIA : DSP production et la distribution d'eau potable : plantation avec l'association CANOPEE

## 2- La politique agricole et alimentaire

La CALL a décidé de se doter d'une véritable politique agricole et alimentaire à l'échelle de son territoire, conformément au Projet de Territoire. Cette démarche vise à intégrer les enjeux économiques, environnementaux, fonciers auxquels est confrontée l'agriculture locale et à répondre aux attentes fortes des communes en matière de structuration d'un réseau d'approvisionnement de proximité, de développement de nouvelles filières économiques et d'insertion, et d'accès des habitants à une alimentation de qualité.

### Chiffres clés

#### Partenariats :

9 conventions d'objectifs, votées en Conseil du 26 Septembre 2019, formalisent les partenariats avec les structures expertes locales .

Soit une contribution totale de **160 236 €** au programme de ces structures en matière de préservation de la ressource foncière, développement et diffusion de la production bio, éducation alimentaire et insertion...

**Réseau d'acteurs : + de 250** personnes représentant **41** structures (agriculteurs, habitants, communes, acteurs locaux...) mobilisées dans le cadre des ateliers d'élaboration du projet.

◆ **Le Système Alimentaire Territorial Durable d'Agglomération (SATD)**  
Sélectionné au titre de plusieurs appels à projets, le SATD entre en phase opérationnelle, cofinancé par l'Etat et la Région. Dans la suite de l'adoption de la délibération-cadre du 21 Mars 2017 sur l'engagement de sa politique de développement de l'agriculture péri-urbaine, la CALL a adopté le 25 avril 2019 son Système Alimentaire Territorial Durable. Fondé sur une forte adhésion des communes membres, ce projet mobilisant nombre d'acteurs locaux (institutionnels, associatifs...) est décliné autour de 4 axes :

- Développement de la production locale /bio et déploiement de projets préservant la valeur ajoutée agricole
- Intensification de l'approvisionnement local et de qualité en Restauration Hors Domicile
- Préservation de la ressource foncière
- Sensibilisation des consommateurs

En 2020 le SATD se voit doté de crédits à hauteur de 815k€, dont **600k€ en investissement pour l'accompagnement de projets structurants.**

### Le SATD lauréat de l'Appel à Initiatives pour le Développement de l'Agriculture Biologique

La qualité du projet SATD a permis d'obtenir cette reconnaissance nationale auprès du Ministère du Développement Durable. La CALL s'est vu ainsi notifier une nouvelle subvention de l'Agence de l'eau Artois-Picardie d'un montant de 20 500 €.

Déjà lauréat « TEPCV » et « Programme National pour l'Alimentation », le SATD se trouve ainsi cofinancé à hauteur de 174 500 € au total.

#### Quelques exemples d'interventions

- **Zone maraîchère de Loison-sous-Lens** : acquisition de 2,4 ha de culture avec l'appui de « Terres de Liens », autorisant ainsi l'installation d'un maraicher via un bail environnemental ; projet pilote soutenu par la CALL, et revêtant 3 dimensions : production agricole, sensibilisation à l'alimentation durable et à la production biologique, développement de la biodiversité.
- Développement du tiers-lieu « Saint-Hubert-MENADEL (Maison d'Echanges en vue d'une meilleure Alimentation et du Développement Economique Local) » par les Anges Jardins à Loosen-Gohelle : Activité de restauration basée sur le concept de "cuisine nourricière", activités de consommation responsable, repair café...

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2020-2021

Accord-cadre d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour : Nouvelle mission de co-animation, accompagnement opérationnel, évaluation

Marché d'études pré-opérationnelles pour la réalisation d'équipements collectifs

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents :

- **Jean-François CARON**, VP Innovation, Nouvelles Technologies et Transition Energétique
- **Dominique ROBILLART**, VP Grands Projets et Communes Rurales

#### Partenaires :

- 36 communes de la CALL
- Acteurs du territoire : agriculteurs, artisans (métiers de bouche), associations (insertion, jardinage...), habitants
- Partenaires techniques et financiers : DRAAF, Région HdF, CD62, Agence de l'Eau, Chambre d'Agriculture, CCI, CMA, BioHdF, AProBio, FRCUMA, Terres de Liens, AFIP, ARS, DRJSCS, CERDD, MBM, AULA...

## 3 - La Chaîne des Parcs

La Chaîne des parcs constitue un vaste réseau d'espaces naturels façonné par l'activité minière. Sous l'impulsion d'Euralens, à l'échelle du PMA, **7 grands parcs** ont été identifiés qui seront reliés les uns aux autres par des connexions vertes. Ils constitueront des aires de pratiques récréatives pour un bassin de population dense et disposant de relativement peu de sites de naturels. Ce seront des lieux de préservation et de la biodiversité, ainsi que d'éducation à l'environnement. Sur ces zones protégées, les monuments naturels, notamment les terrils, seront valorisés. Enfin, ces poumons verts doivent contribuer à étoffer la destination touristique autour du Louvre-Lens sur le plan des pratiques sportives et de découverte du patrimoine naturel issu de l'activité minière.

### Chiffres clés

#### • Parc centralité :

- 175 hectares
- 6 km de parcours sur Avion, Lens, Loos-en-Gohelle
- Subventions FEDER + Région

#### • Parc des Berges de la Souchez

- à 20 minutes du Louvre Lens et à 10 minutes du centre-ville de Lens à vélo
- 10 km de parcours
- Subventions FEDER

#### ◆ Parc des Berges de la Souchez

Les berges de la Souchez sont constituées du canal de la Souchez d'un linéaire de **10 km**, réparti sur 5 communes (Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Harnes, Fouquières-lez-Lens et Courrières) ce qui représente environ 300 ha d'espaces verts et bleus.

Ce projet a visé à la création d'un site propice à la promenade, à la pratique des sports de nature et à la détente. Le challenge a été ici d'ouvrir ces espaces, d'assurer les continuités, de développer l'attractivité de secteurs à forts potentiels pour attirer à terme les populations locales mais également les visiteurs.

#### ◆ Le parc centralité

Le parc centralité, dont le cœur est le Louvre Lens, est l'un des principaux attracteurs potentiels de la chaîne des Parcs. A partir du musée, ce sont 10 km de cheminement continu et sécurisé qui ont été aménagés entre le site du 11/19 et le parc de la Glissoire, et qui combinent culture, patrimoine minier et loisirs.

Les travaux ont concerné essentiellement, l'accessibilité, la visibilité, le paysage, en accord avec les prescriptions du maître d'œuvre :

- Créer un cheminement continu entre la Base du 11/19 et la Glissoire qui représente une section de l'EuroVelo n°5
- Renforcer la mise en valeur des points d'intensité (éléments patrimoniaux majeurs du parcours, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco : église St Théodore, ancien cavalier Molière et vue sur les terrils du 11/19, cité remarquable n°9, cité des Provinces).

#### • Aménagement des berges de la Souchez

Les berges de la Souchez sont aménagées :

- \* le long de la voie d'eau (de Loison-sous-Lens à Courrières)
- \* le terril de Noyelles-sous-Lens devient un vrai stade de trail avec des parcours qui seront disposés sur le terril, des agrès sportifs, une piste trail, des passerelles ou encore des toboggans
- \* la Galance a été mise en valeur par la création d'un jardin d'eau
- \* L'étang du brochet Harnésien dispose de 3 belvédères.
- \* La passerelle bleue de Harnes a été réhabilitée et ré-ouvert aux piétons et cyclistes.
- \* Courrières a vu ses quais réaménagés et la confluence entre la Souchez et la Deûle faire peau neuve.
- \* Une nouvelle passerelle permettra en 2021 de connecter le centre-ville de Harnes aux berges de la Souchez au droit du bois de Florimont
- \* Pose de la signalétique directionnelle et réalisation d'outils de communication.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2020/2021

- Projet d'aménagement du Parc Arc Nord

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents :

**Alain ROGER**, VP Aménagement du Territoire  
**Dominique ROBILLART**, VP Grands Projets et Communes Rurales

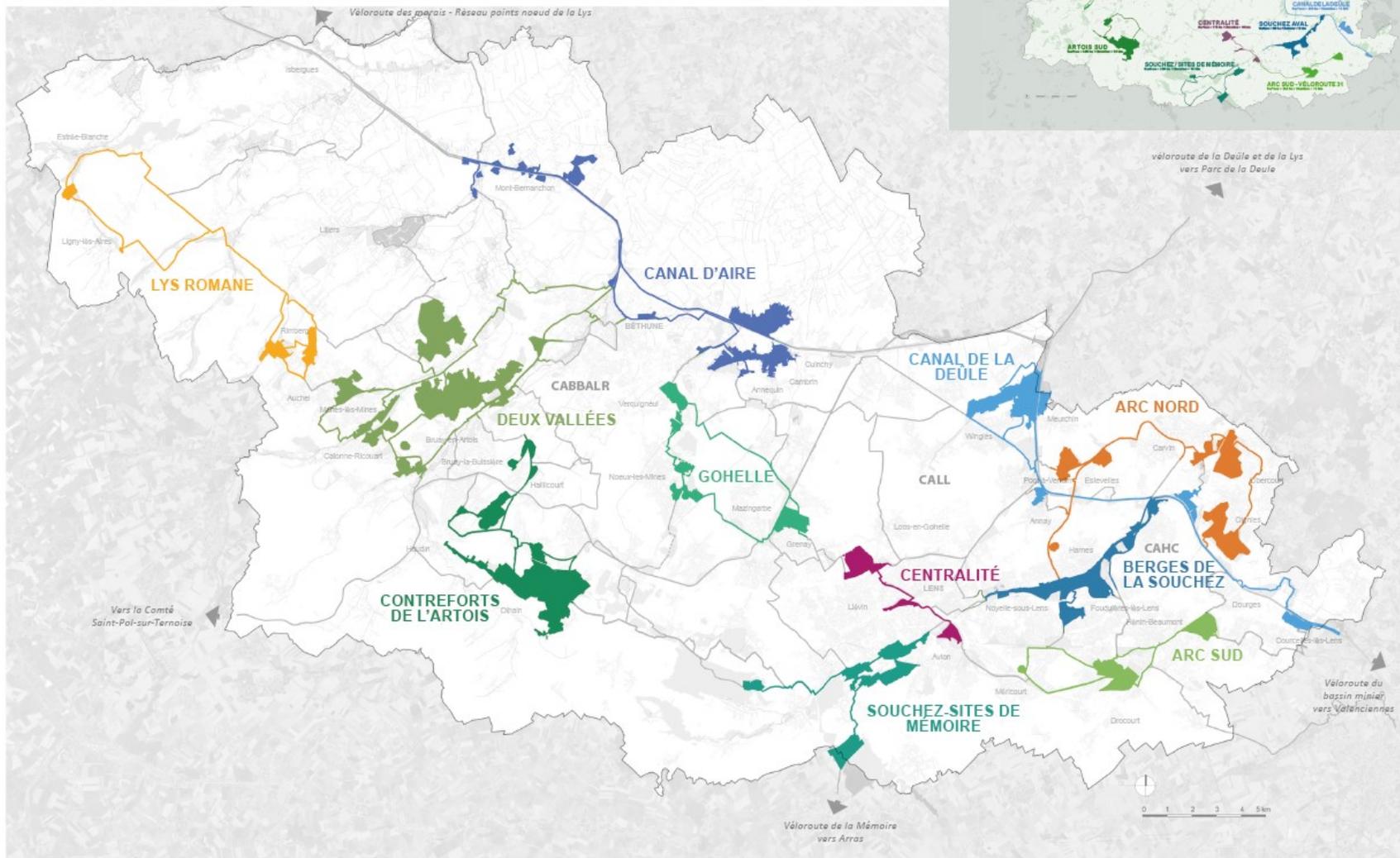
#### Partenaires :

- les communes
- Le FEDER et la Région
- EURALENS



### 3 - La Chaîne des Parcs

**LA CHAÎNE DES PARCS EN 2018 :**  
11 GRANDES UNITÉS OPÉRATIONNELLES



## 4 - La base du 11/19 à Loos-en-Gohelle :

### Chiffres clés

- **Le site :**
  - carreau de fosse : **16 hectares**
  - **2** terrils jumeaux : les plus hauts d'Europe - **186 m**
  - anciens bâtiments d'exploitation (salle des pendus, salle des machines,...)
  - **2** chevalements
- **Réhabilitation salle des machines et des condensateurs**
  - **600 m<sup>2</sup>** dédiés à la présentation des éco-matériaux
  - **450 m<sup>2</sup>** de panneaux photovoltaïques d'une puissance **82,6 kwc** pour une production annuelle de **78 000 kwh**



La base du 11/19 à Loos-en-Gohelle, ancienne friche des Houillères inscrite au patrimoine de l'UNESCO, est un bel exemple de reconquête de friche industrielle puisque ce site s'est mué en lieu d'expérimentations, de formations et de recherches, accès sur la Troisième révolution Industrielle (REV3).

La CALL et ses collectivités ont ainsi choisi d'en faire un site exemplaire en matière de développement durable et fédérateur en terme d'innovation.

### ◆ Les acteurs présents sur le site 11/19

- **CD2E** : il a pour principale mission l'accompagnement des éco-entreprises dans le Nord-Pas de Calais.
- **CERDD** : il outille et accompagne les acteurs de la région dans leur transition économique, sociale et énergétique.
- **CPIE Chaîne des Terrils** : il protège, valorise et anime les reliefs de l'activité charbonnière, intégrant aussi bien les patrimoines naturels, bâtis ou culturels que les habitants avec leur savoir-faire, leurs pratiques et leurs modes de gestion.
- **La pépinière d'éco-entreprises** : favorise l'implantation d'entreprises innovantes travaillant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'éco-conception.
- **Culture Commune** : Scène nationale basée sur la création et les pratiques artistiques, avec une approche culturelle sociale et patrimoniale apportant un accès à la culture pour tous.
- **Les jardins du Louvre** : pépinière (jardin, décoration, animaux de compagnie).

### ◆ Projet « Cité de l'Eco-transition »

Démonstrateur européen de résilience territoriale et accélérateur de la Troisième Révolution Industrielle

Mise en place d'une étude de faisabilité à l'échelle de l'Agglomération de Lens-Liévin et du Pôle Métropolitain de l'Artois, afin que notre territoire s'engage à titre d'exemple pour :

- la transition et l'efficacité énergétique
- les circuits courts et l'agriculture durable
- l'économie circulaire intégrée dans tous les marchés publics avec l'intégration de la clause REV3 dans des appels d'offres et marchés publics,
- l'aménagement durable, avec la participation active des habitants.

### ◆ La réhabilitation de la salle des machines

Poursuite des travaux de réhabilitation de la salle des machines (servant jadis au fonctionnement du puits de mine) :

- restaurer un élément de patrimoine inscrit à l'inventaire des monuments historiques et classé à l'UNESCO. Ce bâtiment accueillera une salle d'exposition des éco-matériaux qui sera gérée par le CD2E, ainsi qu'un lieu de restauration.
- travaux effectués dans le respect de l'environnement et du patrimoine (le versant sud de la toiture sera **équipé de panneaux photovoltaïques et l'électricité produite permettra de couvrir les besoins du bâtiment** ainsi que ceux recensés sur ce lieu estampillé développement durable. La production d'eau chaude sanitaire sera assurée par le biais de l'énergie solaire et une chaudière à bois sera installée pour chauffer les lieux. L'utilisation des éco-matériaux est prise en compte.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Jean-François CARON**, VP Innovation, Nouvelles Technologies et Transition Énergétique

#### Partenaires :

- les communes
- Conseil Régional
- EURALENS
- Equipe Paysagiste Michel DESVIGNE (MO Réhabilitation)
- ENEDIS

## 5 - La transition énergétique

### Chiffres clés

#### Objectifs :

**Contexte national :** loi TEPCV (Territoire à énergie positive) de 2015 renforce et précise les ambitions de la France en matière d'énergie et de lutte contre le changement climatique :

- ↳ **40 %** d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990
- ↳ **30 %** de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012

Porter la part des énergies renouvelables à :

- **32 %** de la consommation finale d'énergie en 2030
- **40 %** de la production d'électricité
- ↳ **50 %** de la consommation énergétique finale en 2050 par rapport à 2012
- **50 %** de déchets mis en décharge à l'horizon 2025
- Favoriser la création d'emplois pérennes et non délocalisables

*La planification territoriale de l'énergie sur le territoire de la CALL :*

*Ecriture d'une feuille de route structurante de la transition énergétique locale en cohérence avec les objectifs nationaux et régionaux contribuant à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).*

*Objectif : atteindre l'équilibre énergétique du territoire en diminuant les consommations et en augmentant la production d'Énergies renouvelables (EnR).*

### ◆ Contexte régional : REV3 – La Troisième Révolution Industrielle

**Le SRADDET :** la Région est chargée de réaliser un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du Territoire.

« REV3 » : Ambition énergétique de la Région :

En 2050, en Hauts de France : **60 %** d'économies d'énergie et **100 %** énergies renouvelables

### ◆ L'Étude de planification énergétique (EPE)

L'EPE doit s'articuler avec l'ensemble des démarches engagées ou à venir :

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Révision du SCOT Lens-Liévin – Hénin-Carvin
- Projet de territoire de la CALL mettant l'énergie au cœur de sa stratégie
- Démarche du Pôle Métropolitain de l'Artois relatif à l'énergie.

**Etat d'avancement :** les deux premières phases relatives au diagnostic énergétique (consommations et productions) et aux potentiels énergétiques sont achevées.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- 2021 : Poursuite de l'EPE - élaboration de la stratégie énergétique et du plan de communication, simultanément à la construction de la stratégie du PCAET

### Acteurs/Partenaires

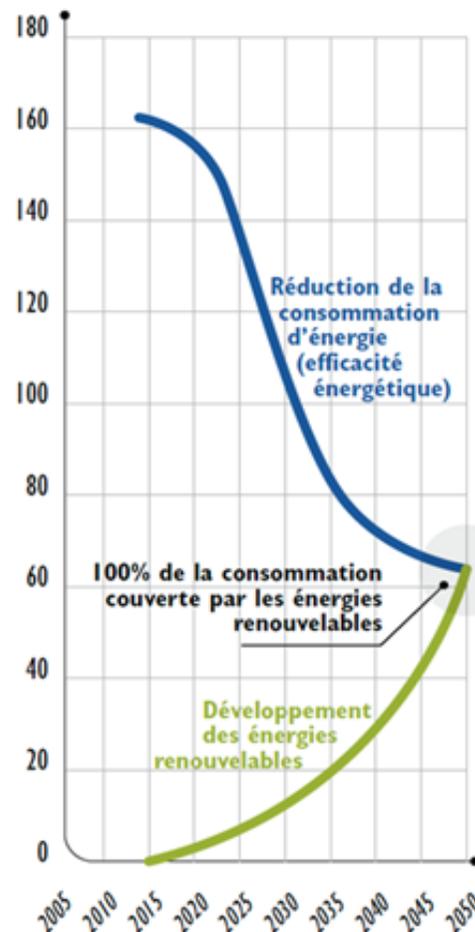
**Elus référents :**

- **Patrice DELALEU**, VP à la Collecte et au Traitement des Déchets et Lutte contre les Nuisances
- **Naceira VINCENT**, Conseillère communautaire.

**Partenaires :**

- les communes
- les services communautaires
- le groupement de maîtrise d'œuvre : ENERGIES DEMAIN / AEC / Sous tous les angles
- ADEME
- Région
- FDE
- SMTAG
- PMA
- Euralens
- Pôle climat CERDD
- SCOT

### OBJECTIF DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE



## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

### Chiffres clés

#### Objectifs - Contexte national :

- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
- Loi relative à l'énergie et au climat

↘ **50%** de la consommation énergétique entre 2012 et 2050

↘ **40%** d'émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030

Atteindre la neutralité carbone en 2050

↘ **40%** de consommation d'énergies fossiles entre 2013 et 2030

Porter la part des énergies renouvelables à **33%** de la consommation finale d'énergie en 2030

L'ensemble du parc immobilier du territoire atteint le critère « BBC » en 2050 via une politique massive de rénovation des logements

Comme le prévoit le code de l'environnement, la Communauté d'Agglomération est soumise à l'obligation réglementaire de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle de son périmètre. Depuis 2017, la CALL réalise une étude de planification énergétique, faisant office de volet énergie pour le PCAET. Afin de compléter ces travaux, une procédure de consultation sera lancée courant 2020 afin de recruter une assistance à maîtrise d'ouvrage pluridisciplinaire. Cette dernière sera chargée d'élaborer le PCAET pour la période 2022-2028 et de réaliser l'évaluation environnementale stratégique (EES) associée. Pour le volet « air » du PCAET, la Communauté d'Agglomération a souhaité bénéficier de l'expertise d'Atmo Hauts-de-France. Une convention de partenariat a ainsi été élaborée.

#### ◆ Le diagnostic du PCAET :

Composé de deux volets distincts, le diagnostic du Plan Climat comprend tout d'abord un vaste état des lieux des conséquences du changement climatique sur le territoire. Il permet de constituer un socle commun de connaissances entre l'ensemble des acteurs territoriaux.

Le second volet permet quant à lui d'estimer les potentiels réels du territoire en matière de développement durable. Pour cela, un exercice prospectif est réalisé afin d'étudier les principaux secteurs de développement (énergie renouvelable, consommation énergétique, émissions de GES et de polluants, etc.).

#### ◆ Le programme opérationnel du Plan Climat :

Au-delà des études et de la stratégie, le plan climat se veut surtout être un vaste inventaire des projets en cours et à venir sur le territoire en faveur de la transition écologique et énergétique. Le programme opérationnel se veut donc transversal. Il permet ainsi à l'ensemble des acteurs du territoire de valoriser leur engagement.

L'inscription au programme opérationnel se fait sur la base du volontariat, dans l'esprit de la lutte contre le changement climatique. De cette manière, les acteurs s'engageants aux côtés de la Communauté d'Agglomération participent à l'émergence d'une dynamique territoriale. Une charge d'engagement permettra de matérialiser la participation de chacun.

Le programme opérationnel couvre la période 2022-2028. A terme, ces résultats sont évalués et un nouveau programme est élaboré.

#### ◆ La stratégie climat-air-énergie :

Elaborée à horizon 2030 et 2050, la stratégie climat-air-énergie du plan climat permet de décliner par secteur les principaux objectifs de la Communauté d'Agglomération en matière de lutte contre le changement climatique.

Réglementairement, les objectifs territoriaux doivent être compatibles avec les objectifs régionaux et nationaux. La stratégie proposée est ainsi la contribution de la CALL à l'atteinte des objectifs français en faveur de la transition écologique et énergétique.

### Enjeux et finalités du



### Perspectives 2021-2022

- Engager le processus de co-construction du PCAET
- Mettre en place des instances de concertation et de gouvernance garantissant la participation de tous
- S'engager dans l'obtention du label Cit'ergie
- Définir la stratégie du territoire en matière de lutte contre le changement climatique
- Elaborer un programme opérationnel transversal et partenarial

### Acteurs/Partenaires

- Elu référent :  
**Bernard BAUDE**, Vice-Président en charge de la transition durable
- **Donata HOCHART**, Conseillère déléguée chargée du développement des énergies renouvelables
- Les acteurs du territoire engagés en faveur de la transition écologique et énergétique

## Les partenariats – une coopération accrue avec les acteurs du territoire (1)

*La prise en compte du développement durable dans nos actions et nos décisions, nécessite d'en considérer les conséquences selon au moins trois dimensions : sociales (justice, équité intra et intergénérationnelle), économiques (efficacité) et environnementales (protection, préservation, conservation) mais aussi implique la mise en œuvre d'un principe de gouvernance qui renvoie à des processus de décision concertés entre les divers acteurs et partenaires du territoire qui peuvent être impactés par nos projets, et avec qui une proche collaboration ou un soutien peuvent se concrétiser notamment à travers une approche participative.*

### ◆ L'AULA (Agence d'Urbanisme de l'Artois)

L'AULA accompagne notre territoire dans la définition de nouvelles stratégies transversales et dans la mise en cohérence des politiques publiques à différentes échelles (SCoT, Projet de Territoire, Plan de Déplacements Urbains, Programme Local de l'Habitat...).

L'AULA participe à la construction d'une vision du territoire à grande échelle en y intégrant les nouvelles évolutions qu'elles soient sociétales, économiques, environnementales pour construire le territoire de demain.

Outil d'accompagnement des collectivités dans leurs réflexions stratégiques et opérationnelles, l'Agence apporte son expertise et un appui technique à la définition des politiques d'aménagement et de développement de la CALL, au travers de son projet de territoire, ainsi qu'à la mise en œuvre des démarches et projets structurants qui en découlent. Ces approches s'inscrivent dans de nouveaux modes de faire avec la population prenant **appui sur des démarches participatives innovantes, intégrant également les enjeux de transition et de mutation (Troisième Révolution Industrielle).**

### ◆ CPIE Chaîne des Terrils :

La convention d'objectifs a été renouvelée.

Les missions du CPIE consistent à protéger, valoriser et animer les reliefs de l'activité charbonnière, intégrant aussi bien les patrimoines naturels, bâtis ou culturels que les habitants avec leur savoir-faire, leurs pratiques et leurs modes de gestion.

Les CPIE contribuent ainsi à créer des comportements responsables vis à vis de notre cadre de vie :

- en développant des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation,
- en participant à la gestion de l'espace et à la valorisation des patrimoines,
- en proposant des activités de loisirs et de tourisme de découverte.

### ◆ Le CERDD : (Centre de Ressources du Développement Durable)

La convention conclue avec le CERDD fonde le partenariat sur les objectifs partagés de renforcement et d'élargissement des acteurs du développement durable et d'émergence de solutions innovantes.

Impliqué dans les projets urbanisme durable du territoire, le CERDD apporte son appui à la démarche agricole et circuit court sur la CALL.

Pour 2017, parmi les objectifs principaux ont été fixés :

- poursuivre l'appui au développement de la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle (Rev3)
- continuer d'organiser de nombreux rendez-vous pour stimuler les transitions et l'appropriation des énergies renouvelables.

### ◆ CD2E :

La CALL poursuit son partenariat avec le CD2E, pôle d'excellence régional pour l'éco-transition, soutenant ainsi le développement du pôle d'excellence et de la filière Eco-entreprises.

### ◆ Mission Bassin Minier :

La Mission Bassin Minier intervient autour de 3 axes stratégiques en lien avec les enjeux du développement durable :

- gérer et faire vivre l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du Bassin Minier, dans sa transmission aux valeurs du territoire, sa protection et sa valorisation
- participer aux projets urbains illustrateurs de la « Troisième Révolution Industrielle » (TRI)
- animer interterritorialement pour la mise en œuvre des schémas stratégiques, la coordination des travaux d'observation et travaux pour une mobilité plus durable.

Afin de protéger et valoriser l'inscription du Bassin Minier au Patrimoine Mondial de l'Unesco, pour fêter le 6<sup>ème</sup> anniversaire de cette inscription, la Mission Bassin Minier a organisé en juin 2018 une fête invitant tout un chacun à découvrir et redécouvrir ce qui fait la beauté de ce bassin et de son patrimoine minier afin de mettre à l'honneur ce patrimoine et l'histoire du territoire minier grâce à des visites, expositions, spectacles ou diverses animations culturelles.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Poursuivre les partenariats

### Acteurs/Partenaires

- Elus référents : **les VP concernés**
- Les structures conventionnées et/ou associées

## Les partenariats – une coopération accrue avec les acteurs du territoire (2)

### ENRx (Espaces Naturels Régionaux) : Opération « Plantons le décor© » (PLD)

Cette opération vise à lutter contre la banalisation voire la disparition des paysages traditionnels en favorisant la réintroduction d'essences locales dans leur territoire d'origine. L'opération PLD offre ainsi aux particuliers, aux collectivités et à leurs établissements scolaires, aux entreprises et aux acteurs locaux, la possibilité de :

#### Chiffres clés

- Brochure A5 (papier recyclé) distribuée en **100 000 ex** toutes boîtes sur les 36 communes de la CALL
- **59 commandes** :  
→ **43** lors de la livraison sur la CALL  
→ **16** lors de la livraison sur la CAHC  
- 1 projet CALL sur la commune d'Angres.  
- 2 Etablissements scolaires : le Lycée Voltaire à Wingles et le Collège Jean Zay à Lens,  
- 57 particuliers.
- **23** communes concernées
- **2 dates de livraison** (en partenariat avec la CAHC) : novembre et mars

- ◆ réaliser des projets de plantations, d'aménagement paysager, de trames écologiques, de boisements paysagers, ...
- ◆ préserver la biodiversité et l'originalité des paysages du territoire en Nord-Pas de Calais,
- ◆ contribuer au développement durable de la région,
- ◆ avoir une aide en ligne pour concevoir les projets de plantations,
- ◆ avoir une information et des conseils de professionnels spécialisés le jour de la livraison des plants et des contacts locaux dans chacun des territoires.

Il s'agit d'un aménagement antiérosif sur la commune d'Angres. Un talus de plusieurs centaines de mètres a été planté avec des essences indigènes. Cet aménagement a été accompagné techniquement par la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais

Cet aménagement n'est qu'un début, de nombreuses plantations sont encore prévues, en effet, la préservation de la ressource en eau et la lutte contre le ruissellement à l'échelle du territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sont des enjeux prioritaires.

L'objectif de cette haie composée d'arbres et arbustes (200 sujets) est de réduire le ruissellement sur cette zone.

La plantation a été réalisée par les équipes du service Gestion des Espaces Communautaires Naturels.

#### Enjeux et finalités du développement durable



#### Perspectives

- Poursuivre le développement des projets paysagers.

#### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Dominique ROBIL-LART**, VP Grands Projets et Communes Rurales

#### Partenaires :

- ENRx : 1 comité de pilotage avec l'équipe « PLD » d'ENRx et les référents des 24 territoires en Région Nord/Pas-de-Calais
- Emission de radio sur RBM afin d'expliquer le principe de l'opération
- Présentation de l'opération lors des événements en rapport avec le Développement Durable (Fête paysanne, salon de l'habitat).

## Les partenariats – une coopération accrue avec les acteurs du territoire (3)

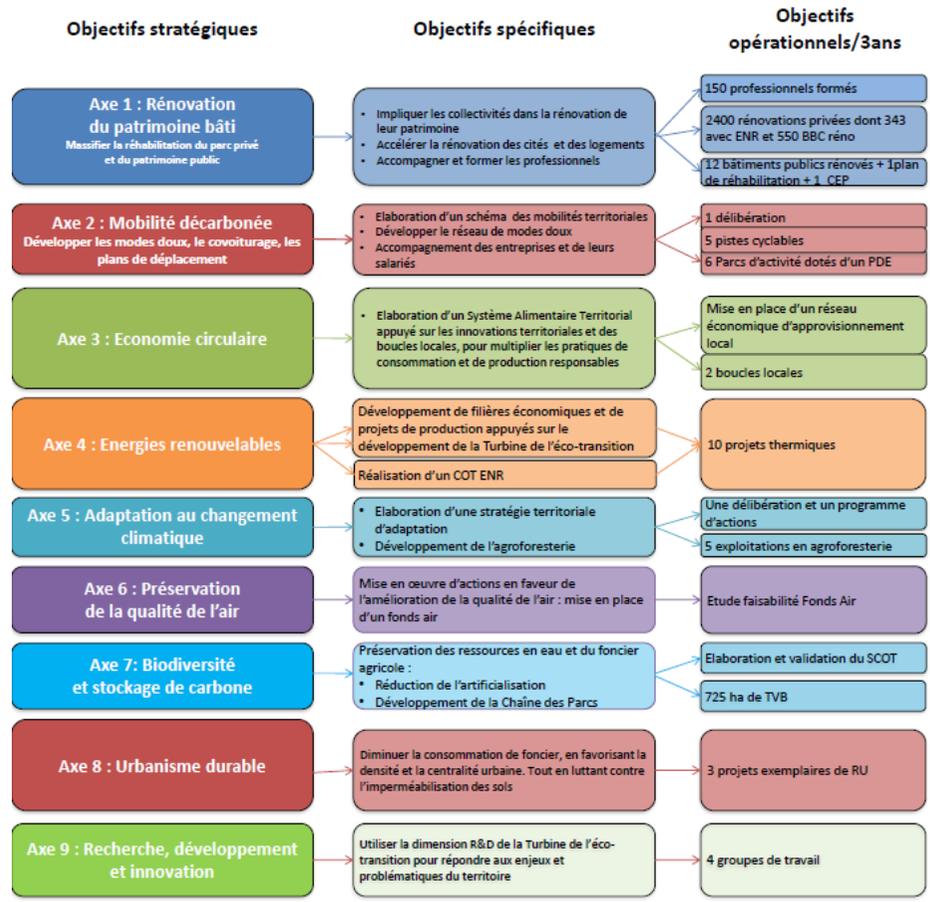
**Contrat d'orientation territorial vers la REV3 avec l'ADEME et la Région**  
Dans le cadre de son projet de territoire, la CALL, qui a identifié l'énergie et la transition énergétique comme moteur de sa dynamique, a signé un protocole d'accord avec l'ADEME pour bénéficier d'un accompagnement en ingénierie et expertise.

### Chiffres clés

- 1 Chef de projet (co financé par l'ADEME)
- Groupes de travail (Energie dans le SCoT et les PLU, commande publique et TRI, rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux...)
- Crédits d'expertise et d'études
- 585 000€ sur 3 ans dont 450 000 financés par l'ADEME (fonctionnement)

### Plan d'actions interservices, doté d'objectifs chiffrés dans tous les domaines de la transition énergétique :

- ◆ Rénovation thermique des logements privés et publics ainsi que du patrimoine des communes et de la CALL
- ◆ Développement des énergies renouvelables
- ◆ Déploiement de la mobilité décarbonée
- ◆ Mise en place d'un système alimentaire territorial durable
- ◆ Mise en place d'actions en matière de qualité de l'air, Biodiversité,
- ◆ Adaptation au changement climatique et urbanisme durable.



### Enjeux et finalités du développement durable

### Perspectives

- Adaptation au vu des résultats et préconisations de l'étude de planification énergétique (EPE)
- Poursuite du COTTRI pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles au-delà des 3 ans

### Acteurs/Partenaires

**Elu référent :**  
**Jean François CARON**

**Elus associés :** tous les vice-présidents sur leurs délégations

- Partenaires :**
- 1 comité de pilotage (élus de la CALL, l'ADEME, la Région et des partenaires : PMA, la SEM énergie, le CD2E)
  - 1 comité partenarial avec le VP, les services et les partenaires de la CALL : délégués, organismes consulaires, clusters, associations du territoire
  - 1 comité technique inter services
  - **L'ADEME** : Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie

Ce plan est très intégré et transversal, à la demande expresse de l'ADEME, car c'est par ce moyen notamment que la mutation énergétique sera effective. Il est assorti de modalités de gouvernance transversale, associant les communes et les partenaires de l'agglomération.

## CONCLUSION

Fort de la transformation et de la redynamisation de notre territoire, impulsées par la CALL, ses communes et les acteurs locaux, en adéquation avec le projet de territoire, il est essentiel de déterminer les actions qui permettront d'assurer son développement de façon durable et de manière à favoriser le mieux vivre ensemble.

Ainsi il est nécessaire que les projets de la CALL continuent de prendre en considération les valeurs et enjeux du développement durable, et que la démarche se poursuive et abonde les actions au regard des 5 finalités du développement durable :

Les 5 finalités du dév. durable	Mots clés déclinant cette finalité dans l'action territoriale (non exhaustif)	
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtrise des consommations et de la demande en énergie</li> <li>- promotion des énergies renouvelables</li> <li>- prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagement et d'infrastructures</li> <li>- priorités à des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre</li> <li>- prise en compte de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'urbanisme, l'agriculture et la construction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- encouragement de modes de production moins émetteurs de gaz à effet de serre</li> <li>- stratégies d'adaptation aux changements climatiques prévisibles dans les différents domaines impactés (bâtiments, réseaux et infra-structures, santé, gestion de l'eau, tourisme, services d'urgence,...)</li> <li>- limitation de l'étalement urbain, générateur de transport automobile...</li> </ul>
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>- protection de la diversité génétique</li> <li>- préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages</li> <li>- lutte contre les pollutions des milieux (eau, air, sols)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion écologiquement rationnelle des déchets et des eaux usées</li> <li>- gestion rationnelle des ressources naturelles</li> <li>- méthodes agronomiques et systèmes de production durables</li> <li>- accès pour tous à un environnement de qualité...</li> </ul>
Epanouissement de tous les êtres humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>- satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, eau potable, santé, environnement sain</li> <li>- éducation et formation tout au long de la vie</li> <li>- lutte contre la pauvreté</li> <li>- lutte contre toute forme d'exclusion</li> <li>- vigilance au regard de la santé des populations (contre les expositions à risques, pollutions, épidémies...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accès de chacun à une éducation de qualité</li> <li>- parité et égalité professionnelle</li> <li>- accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité</li> <li>- accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptées à tous les publics</li> <li>- gouvernance et démocratie participative</li> <li>- accueil individualisé sur le territoire et administration de proximité</li> <li>- participation des habitants et des usagers...</li> </ul>
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous</li> <li>- réduction des inégalités d'accès aux soins de santé</li> <li>- logement et politique foncière</li> <li>- accès égal à la justice</li> <li>- urbanisme et cadre de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accès égal au territoire et aux services urbains</li> <li>- rénovation urbaine et revitalisation rurale</li> <li>- sécurité et prévention des risques (naturels, technologiques)</li> <li>- prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale</li> <li>- participation de tous aux décisions collectives</li> <li>- solidarité intercommunale et coopération</li> </ul>
Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développement éco : coopération inter territoriale</li> <li>- organisation territoriale rationnelle des espaces de production et de distribution et des flux induits</li> <li>- actions favorisant le recours à l'emploi local</li> <li>- promotion de l'économie solidaire</li> <li>- diversification des producteurs et des activités</li> <li>- réduction des déchets à la source</li> <li>- recours aux écolabels et à la certification environnementale</li> <li>- éco-responsabilités des services publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recours à une politique d'achats responsables</li> <li>- adéquation entre ressources humaines locales et activités</li> <li>- fiscalité</li> <li>- actions de sensibilisation pour modifier les comportements de consommation</li> <li>- organisation des transports (usagers, personnels, marchandises)</li> <li>- protection des ressources naturelles</li> <li>- lutte contre les nuisances et les atteintes au paysage.</li> </ul>

Envoyé en préfecture le 02/02/2021

Reçu en préfecture le 02/02/2021

Affiché le 02/02/2021

**SLOW**

En adéquation avec le projet de territoire, il est essentiel de déterminer les actions qui permettront d'assurer son développement de façon durable et de manière à favoriser le mieux vivre ensemble.  
ID : 062-246200364-20210128-C280121\_D002-DE

## GLOSSAIRE

Envoyé en préfecture le 02/02/2021

Reçu en préfecture le 02/02/2021

Affiché le 02/02/2021

**SLOW**

ID : 062-246200364-20210128-C280121\_D002-DE

<b>ADEME</b>	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	<b>ENS</b>	Espaces Naturels Sensibles
<b>ADITEC</b>	Association pour le Développement de l'Innovation et de la Technologie	<b>EPCI</b>	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
<b>ANAH</b>	Agence Nationale de l'Habitat	<b>EPN</b>	Espace Public Numérique
<b>ADS</b>	Autorisation Droit des Sols	<b>EMR</b>	Emballages Ménagers Recyclés
<b>AMO</b>	Assistant à Maîtrise d'Ouvrage	<b>ERBM</b>	Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier
<b>BAV</b>	Borne Apport Volontaire	<b>ESS</b>	Economie Sociale et Solidaire
<b>BBC</b>	Bâtiment Basse Consommation	<b>FDE</b>	Fédération Départementale de l'Énergie
<b>BEPOS</b>	Bâtiment à Énergie positive	<b>FFRP</b>	Fédération Française de la Randonnée Pédestre
<b>CAHC</b>	Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin	<b>FTU</b>	Fonds de Travaux Urbains
<b>CALL</b>	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	<b>GES</b>	Gaz à Effet de Serre
<b>CAUE</b>	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement	<b>GED</b>	Gestion Electronique des documents
<b>CCI</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie	<b>HQE</b>	Haute Qualité Environnementale
<b>CCSPL</b>	Commission Consultatives des Services Publics Locaux	<b>IA IDH</b>	Inspecteur d'Académie Indicateur de Développement Humain
<b>CDEE/CD2E</b>	Centre de création et de Développement des Eco-Entreprises	<b>IEN</b>	Inspecteur de l'Éducation Nationale
<b>CEE</b>	Certificat d'Économie d'Énergie	<b>IME</b>	Institut Médico-Educatif
<b>CERDD</b>	Centre de ressources du développement durable	<b>ISO 9001</b>	Cette norme définit une série d'exigences concernant la mise en place d'un système de management de la qualité dans un organisme.
<b>CHSCT</b>	Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail	<b>ISO 14001</b>	Cette norme définit une série d'exigences spécifiques à la mise en place d'un système de management environnemental au sein d'une organisation.
<b>CET</b>	Centre d'Enfouissement Technique	<b>QPV</b>	Quartiers Prioritaires politique de la Ville
<b>CLE</b>	Commission Locale de l'Eau	<b>OMR</b>	Ordures Ménagères Résiduelles
<b>CLSH</b>	Centre de Loisirs Sans Hébergement	<b>PAPI</b>	Programme d'Actions Prévention des Inondations
<b>CMAR</b>	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	<b>PCAET PDE</b>	Plan Climat Air Énergie Territorial Plan de Déplacement Entreprises
<b>CSDU</b>	Centre de Stockage des Déchets Ultimes	<b>PDU</b>	Plan de Déplacement Urbain
<b>DCE</b>	Dossier de Consultation des Entreprises	<b>PDZ</b>	Plan de Déplacement de Zone
<b>DREAL</b>	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement	<b>PLDE</b>	Plan Local de Développement Économique
<b>DSP</b>	Délégation de Service Public	<b>PLH</b>	Plan Local de l'Habitat
<b>DT-DICT-ATU</b>	Déclaration de projet de travaux (DT) Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)	<b>PMR</b>	Personnes à Mobilité Réduite
<b>EAM</b>	Entités Autres que Ménagères	<b>PTU</b>	Périmètre de Transports Urbains
<b>EDF</b>	Electricité de France	<b>PIG</b>	Programme d'Intérêt Général
<b>EIE</b>	Espace Info-Energie	<b>RPQS</b>	Rapport sur le prix et la qualité du service

**GLOSSAIRE (suite)**

<b>SAGE</b>	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux		
<b>SCOT</b>	Schéma de Cohérence Territoriale		
<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique		
<b>SMAEL</b>	Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys		
<b>SMTC</b>	Syndicat Mixte des Transports en Commun		
<b>TADAO</b>	Le réseau de Bus Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Béthune-Bruay, Noeux		
<b>TEAM2 (CLUSTER)</b>	Technologies de l'Environnement Appliquées aux Matières et Matériaux		
<b>TEOM</b>	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères		
<b>T équivalent CO<sub>2</sub></b>	Equivalent-CO <sub>2</sub> désigne le potentiel de réchauffement global (PRG) d'un gaz à effet de serre, calculé par équivalence avec une quantité de CO <sub>2</sub> qui aurait le même PRG.		
<b>USAN</b>	Union des Syndicats d'Assainissement du Nord		
<b>ZNIEFF</b>	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique		

Envoyé en préfecture le 02/02/2021

Reçu en préfecture le 02/02/2021

Affiché le 02/02/2021

**SLOW**

ID : 062-246200364-20210128-C280121\_D002-DE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN**

21 rue Marcel Sembat  
BP65 - 62302 LENS CEDEX  
TÉL // 03 21 790 790  
[www.agglo-lenslievin.fr](http://www.agglo-lenslievin.fr)



Communauté d'Agglomération  
de Lens-Liévin



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Réseau éducatif  
du Nord-Pas de Calais  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012

